

CHAPITRE 1

PIERRE-ADRIEN PÂRIS (1745-1819) ARCHITECTE

Pierre-Adrien Pâris n'est pas tout à fait un architecte comme les autres. Certes, il est fils d'architecte, comme cela a été souvent le cas jusqu'à XIX^e siècle, certes il a d'abord eu une carrière normale, plutôt prestigieuse, de constructeur d'édifices publics et privés, de dessinateur de jardins et de décors scéniques. Mais, âgé de 47 ans en 1792, la Révolution a bouleversé ce qui aurait pu être la seconde moitié de sa carrière, qui fréquemment est la plus fructueuse chez les architectes. La Révolution, par l'inaction dans laquelle elle a plongé Pâris, comme la plupart des confrères de sa génération¹, a en fait permis de faire s'éclorre chez lui un goût pour l'Antiquité qui s'était ponctuellement exprimé auparavant. Deux voyages en Italie, des relevés de monuments antiques, une modeste fouille archéologique avaient marqué un intérêt pour l'architecture romaine, répandu à la fin du siècle chez les artistes, mais quelques architectes seulement² se sont engagés comme lui dans la recherche archéologique. C'est que, contrairement à ses collègues, même après Thermidor, il a refusé de rentrer à Paris, alors qu'il s'était fait oublier en province durant la Terreur comme beaucoup d'autres, et de reprendre sa carrière officielle et son œuvre de constructeur. La troisième partie de sa vie, après sa première période d'activité comme architecte et sa retraite en province, a donc presque exclusivement

¹ Cf. P. Pinon, «Architectes dans la Révolution. Comment la traverser» et «Architectes dans la Révolution. Jeunes loups», dans *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 263 et 265, 1989.

² On citera Charles-Louis Clérissieu (*Antiquités de la France. Monumens de Nîmes*, texte de J.-G. Legrand, Paris, 1781), Claude-Mathieu Delagardette (*Les ruines de Paestum ou Posidonia, ancienne ville de la Grande Grèce [...]. Levées, mesurées et dessinées sur les lieux, en l'an II*, Paris, 1799), Gabriel-Pierre-Martin Dumont (*Suites de plans, coupes, profils, élévations [...] de trois temples antiques de Pesto [...] mesurés par J.G. Soufflot*, Paris, 1764), Jacques-Germain Legrand (*Collection des chefs-d'œuvre de l'architecture des différens peuples*, Paris, 1806, et *Essai sur l'histoire générale de l'architecture*, Paris, 1809), David Leroy (*Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris, 1758), Marie-Joseph Peyre (*Œuvres d'architecture*, Paris, 1765) et Antoine-François Peyre («Antiquités de la ville de Trèves», dans *Mémoires de Littérature et Beaux-Arts*, Paris, 1798, p. 549-556).

été consacrée à l'étude des monuments antiques de Rome. En un mot, la Révolution a en quelque sorte révélé en lui une vocation d'archéologue qui, sans cela, se serait sans doute effacée derrière sa carrière d'architecte.

Pâris, par comparaison avec les autres architectes de son temps, se différencie d'une autre manière encore. Il a non seulement beaucoup dessiné (environ 2000 dessins de lui sont conservés), mais aussi écrit : des journaux de voyages³, le récit de son premier séjour à Rome comme pensionnaire de l'Académie de France⁴, des journaux de service⁵, des notes autobiographiques⁶, des comptes personnels⁷, des listes de mémoires réglés pour des entrepreneurs⁸, des traductions d'ouvrages anglais ou italiens⁹, des ouvrages sur les monuments antiques de Rome bien sûr (même s'ils n'ont jamais été publiés). Pâris a conservé durant toute sa vie ces papiers, plus une partie des lettres qu'il a reçues et divers autres papiers¹⁰. Il les a en outre légués, par testament, à la bibliothèque de sa ville natale, Besançon, même s'il n'y a vécu que sa tendre enfance et ses deux dernières années. Ce qui fait que la Bibliothèque Municipale de Besançon pos-

³ Il n'est certes pas le seul, puisque L.-P. Moreau-Desproux, J.-D. Antoine, J.-J. Huvé ou Fr.-J. Delannoy, ont également laissés des récits de voyage en Italie. Les journaux de Pâris seront cités plus bas.

⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6.

⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7, 13-14, 20-21 et 23.

⁶ Notes dispersés dans tous manuscrits et même dans des recueils de dessins.

⁷ Notes et comptes dispersés dans beaucoup de manuscrits : BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, 2, 5, 7 et 8.

⁸ Mémoires payés pour des ouvrages de commandes privée (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 7) ou publiques, notamment pour l'Opéra (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23).

⁹ «Observations sur le Mont Vésuve, l'Etna et autres Volcans, consignées dans une suite de lettres adressées à la Société Royale de Londres, par M^r le Chevalier Hamilton, Envoyé Extraordinaire et Plénipotentiaire de S.M^{te}. Britannique à la Cour de Naples. Auxquelles sont ajoutées des notes explicatives de l'auteur. Traduites de l'anglais. À Albano 1816. Nota. Les notes de l'auteur sont renvoyées par deux chiffres arabes à la fin des lettres auxquelles elles se rapportent» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 23); «Voyage de six mois dans le nord de l'Angleterre, contenant l'exposition de l'état actuel de l'agriculture, des manufactures et de la population de différents comtés de ce royaume [...] par Arthur Young» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 27); «Lettres écrites de Barbarie, de France, d'Espagne, de Portugal etc. par un officier anglais, traduit de l'anglais sur la seconde édition corrigée» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 28); «Leçons sur les principes politiques contenus dans les dix-huit premiers livres de l'Esprit des Lois de Montesquieu [...] par le Rév. David Williams. Londres, 1789» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 29); et «Traduction libre des quatre discours précédents sur la sobriété composés par le seigneur Louis Cornaro, noble vénitien en MD.LXVI.» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 30).

¹⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1 et 2.

sède un extraordinaire fonds Pâris¹¹, auquel s'ajoute sa bibliothèque et sa collection d'œuvres d'art. Autre fait exceptionnel, Pâris a eu droit à une biographie substantielle (dépassant l'habituelle notice nécrologique) deux années seulement après son décès (incluse dans Charles Weiss, *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la Chambre du Roi, Chevalier de son ordre, suivi de la description de son cabinet, imprimé par ordre du Conseil Municipal, Besançon, 1821*).

Malgré – ou peut-être à cause de – la masse des documents ainsi rassemblés, sans compter le nombre de ceux conservés dans des archives institutionnelles¹² ou privées¹³, la vie et l'œuvre de Pâris ont été peu étudiées¹⁴. Ses travaux concernant les monuments antiques de Rome, notamment sont presque totalement inédits¹⁵. Les mono-

¹¹ Pour l'histoire de l'architecture française, les seuls fonds comparables sont ceux de J.-H. Hittorff (conservé à Cologne), de A. Perret ou de la Fondation Le Corbusier (Paris). Les fonds d'autres architectes peuvent être importants (Fr.-J. Bélanger, A.-Th. Brongniart, H. Labrouste, F. Duban, E. Viollet-le-Duc ou Ch. Garnier), mais ils sont incomplets ou dispersés.

¹² À titre d'exemple, pour son œuvre aux Menus-Plaisirs du roi (Archives Nationales, O¹; Mémoires payés pour les ouvrages des Menus-Plaisirs ou de l'Assemblée Nationale, Archives Nationales C 132), pour sa participation aux séances de l'Académie d'Architecture (Archives de l'Académie des Beaux-Arts, B 5, 7 et 19), pour son directorat de l'Académie de France à Rome (Archives de la Villa Médicis, Correspondance des Directeurs, carton 12), pour le transfert des « Antiquités Borghèse » (Archives Nationales, F²¹ 573), pour ses commandes architecturales en province (Archives Municipales de Chalon-sur-Saône, Archives Départementales de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire) ou à l'étranger (Archives Municipales et Archives d'État de Neuchâtel)

¹³ Par exemple, pour ses amis de Normandie, nous possédons les archives de la famille Bégouen-Demeaux, AN. 442 AP.

¹⁴ Les études de A. Castan, bibliothécaire à Besançon à la fin du XIX^e siècle, sont partielles, la biographie de A. Estignard (*A. Paris. Sa vie, ses œuvres, ses collections*, Paris, 1902) est largement erronée et très dépassée. Les articles ou les chapitres d'ouvrages de A.-Ch. Gruber (« Un architecte d'origine jurassienne à la cour de Versailles, 1779-1791 », dans *Versailles*, n° 50, 1^{er} trimestre 1973, p. 41-53; « L'œuvre de Pierre-Adrien Pâris à la cour de France », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, [1973], p. 14-24; *Les grandes fêtes et leurs décors à l'époque de Louis XVI*, Genève-Paris, 1972) ne concernent que son œuvre aux Menus-Plaisirs ou des œuvres de jeunesse (« Le projet de Pierre-Adrien Pâris pour le palais du prince-évêque de Bâle à Porrentruy en 1776 », dans *Nos monuments d'art et d'histoire. Bulletin destiné aux membres de la Société d'histoire de l'art Suisse*, XVII, 1, p. 43-47). Les nombreuses études publiées récemment à Rome par E. Debenedetti souffrent d'une connaissance superficielle du Fonds Pâris de Besançon (pour l'essentiel, seuls les dessins ont été vus).

¹⁵ Les rares mentions sont dans W. Oechslin, « L'intérêt architectural et l'expérience archéologique avant et après Piranèse », dans actes du colloque *Piranèse et les Français*, Rome [1976], 1978, p. 399; A. Vidler, « Enterré vivant : Pompéi et l'archéologie de l'inquiétante étrangeté », dans *Critique*, février, n° 476-477,

graphies récentes de monuments antiques de Rome ou de ses environs ne mentionnent jamais ses relevés¹⁶.

Notre travail sur les recherches archéologiques de Pâris découle de cette double situation, d'abondance du fonds et d'absence d'études. Il compose, pour l'essentiel, une partie de notre thèse d'État intitulée *Pierre-Adrien Pâris architecte (1745-1819) ou l'archéologie malgré soi*, qui en fait couvre l'ensemble de sa vie et de son œuvre. Notre projet initial (il y a une vingtaine d'années), était de nous limiter à cette œuvre archéologique de Pâris, comme l'indique le titre de notre mémoire de thèse, mais il nous est rapidement apparu que pour la traiter il fallait lire l'ensemble des manuscrits et comprendre la place qu'elle tenait dans l'ensemble de son œuvre. Quant à cette «archéologie malgré soi», elle reflète notre impression, confirmée par notre recherche, que Pâris, en étudiant les monuments antiques, entendait faire œuvre d'architecte et non d'archéologue. Comme nous allons le voir, son approche de l'archéologie est celle d'un architecte qui tente de comprendre, à travers l'Antiquité, mais sans l'imiter, l'architecture de son temps, celle qui se fait et celle qu'il faudrait faire. Mais, évidemment, Pâris n'a pas consacré quinze années de sa vie à l'archéologie sans se prendre au jeu, même malgré lui.

LA VIE ET L'ŒUVRE ARCHITECTURALE DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS

*La formation et les études (1745-1774)*¹⁷

Pâris est né à Besançon, le 25 octobre 1745 à Besançon. Il est le fils de Pierre-François Pâris, architecte et intendant du prince évêque de Bâle résidant à Porrentruy, qui lui donnera évidemment ses premiers rudiments d'architecture. Mais dès l'âge de quinze ans, il est envoyé à Paris chez son cousin, l'entrepreneur Jean-Baptiste Lefavre, plus âgé que lui. Devenu élève de l'Académie Royale d'Architecture en 1764, il est officiellement l'élève de Mathieu Le Carpentier, et il suit les cours de Jacques-François Blondel qui le marqueront pour longtemps. Il est aussi protégé par Louis-François Trouard, architecte des Bâtiments du roi, ami de Lefavre, ce qui lui vaut, en 1771, grâce au marquis de Marigny, intendant général des

p. 156; P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, *Les envois de Rome, de 1778 à 1968. Architecture et archéologie*, École française de Rome, Rome, p. 3-4, 6-7, 10-14, 26-27, 32-33, 40-41, 102-103, 12-123, 152-153, 244-245, 285-286.

¹⁶ À titre d'exemple, J. E. Parker, *The Forum of Trajan in Rome. A study of the monuments*, Berkeley, 1997.

¹⁷ Cf. P. Pinon, *Pierre-Adrien Pâris architecte (1745-1819) ou l'archéologie malgré soi*, thèse d'État, Université Paris IV-Sorbonne, 1998, vol. I. 1, p. 3-107.

Bâtiments, d'être envoyé, à l'Académie de France à Rome, bien qu'il n'ait jamais remporté le Grand prix (il obtient seulement le 3^{ème} prix en 1766, 1768 et 1769).

Il part à Rome le 19 septembre 1771, accompagné du jeune fils Trouard, Louis-Alexandre, et y arrive le 27 octobre après avoir visité Lyon, Gênes et Florence¹⁸.

Durant les presque trois années qu'il reste à Rome, Pâris se consacre, comme tous les pensionnaires de cette époque, à l'étude des monuments antiques¹⁹. Le journal qu'il a tenu jusqu'au 10 décembre 1772²⁰, permet de suivre ses activités au jour le jour. Il fréquente les salons, comme celui du cardinal de Bernis, ambassadeur de Louis XV, il va à l'opéra, il se promène à cheval dans les environs de la ville, se baigne dans le Tibre l'été, apprend l'italien.

Il se lie rapidement à Jean-Baptiste Piranèse, qui lui confie l'éducation architecturale de son fils Francesco (Pâris, pédagogue, s'occupait déjà du jeune Trouard), et avec des connaisseurs de passage, comme le comte C.-J. de Cronstedt, futur intendant des Bâtiments du roi de Suède, ou avec des artistes comme les frères Jacob-Philipp, Johann-Gottlieb et Carl-Ludwig Hackert. Il excursionne et dessine dans la Campagne romaine avec les pensionnaires peintres, Jean-Simon Berthélemy, Jean-Baptiste Hoüel, François-Guillaume Ménageot ou François-André Vincent²¹. Plus tard, il explorera les villas de Frascati, de Tivoli, de Bagnaia et de Caprarole, prenant des dessins à la sanguine dans la manière de son ami Hubert Robert²².

Il travaille aussi avec ses collègues architectes, Jean-Jacob Guerne, Bernard Poyet et Jean-Arnaud Raymond, car il est plus aisé de dessiner et de mesurer à plusieurs. Le temps de s'accoutumer (par quelques visites comme celle du Palatin et de la Voie Appienne, en novembre), il attaque le «Frontispice de Néron» (entablement du temple de Sérapis sur le Quirinal), avec J.-J. Guerne, dès le 2 janvier 1772. Du 16 au 25 janvier, il relève le forum de Nerva, et poursuit ses études sur les monuments antiques à un tel rythme²³ que le 8 juillet

¹⁸ Cf. «Journal de mon voyage d'Italie commencé le 19 septembre 1771», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6, p. 1-66.

¹⁹ Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 3-14.

²⁰ «Journal de mon de mon séjour à Rome, du 28 octobre 1771», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 6, p. 67-280.

²¹ Du moins en 1772, car l'arrêt de son journal tarit les informations pour 1773 et 1774.

²² Ces dessins se trouvent dans ses «Études d'Architecture», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480, vol. V.

²³ Autre exemple : du 8 au 11 avril 1772, il est au théâtre de Marcellus, le 13 au temple du «Dieu Ridicule», le 14 au Colisée, le 18 à nouveau au Colisée, le 20 et le 21 à Albano et à Ariccia.

1772, il confie à Hoüel (qui rentre en France) 34 feuilles de relevés qui couvrent déjà les principaux monuments antiques de Rome. À la fin de son séjour, Pâris aura dessiné 136 planches de relevés, accompagnées de commentaires, qu'il mettra au net plus tard pour constituer le premier volume de ses «Études d'Architecture»²⁴. Mais, il ne se contente pas de dessiner, il rédige une description des monuments antiques et modernes de Rome²⁵, et commence à noter des observations sur l'ouvrage de référence de l'architecte Antoine Desgodetz, *Les édifices antiques de Rome mesurés et dessinés très exactement* publié en 1682.

En une année, Pâris est devenu un spécialiste des antiquités romaines. Aussi, en décembre 1773, quand le financier P.-J.-O. Bergeret de Grancourt, qui a emmené avec lui Jean-Honoré Fragonard mais qui est rapidement déçu par ses talents de guide, le choisit-il comme *cicerone*. «Jeudi 16 décembre. Nous voilà en chemin dans la ville pour voir toujours du nouveau avec M. Pâris, le meilleur conducteur, qui connoit tout avec les anecdotes historiques», écrit Bergeret dans son journal²⁶. C'est sans doute l'influence de Pâris qui met sous la plume du financier des réflexions d'architecte, comme celle-ci :

Mais, tout ce Champ de Mars là [vu de la Villa Médicis], à présent, est occupé par la ville bâtie dessus, et dessus les ruines de nombre d'édifices des plus imposants, ce qui feroit souhaiter qu'à mesure qu'on bâtit on pût faire des fouilles. Mais il y a eu, par la ruine de ces bâtimens innombrables, et par les saccages que Rome a essayés, des décombres sur lesquels les bâtimens actuels sont bâtis, de 30 pieds. On augure qu'on y trouveroit des milliers de colonnes et statues, comme on en trouve encore tous les jours, mais il n'y a qu'un avenir bien éloigné qui puisse espérer renouveler cette ville et faire des recherches qui seroient d'une grande dépense, mais curieuses²⁷.

Des fouilles d'ailleurs, Pâris en fera lui-même au cirque de Maxence (alors appelé «Cirque de Caracalla») en 1773, Giovanni-Luigi Bianconi, alors ambassadeur de la Cour de Dresde à Rome, lui ayant demandé de collaborer à un ouvrage qu'il préparait sur les cirques antiques, et Pâris ayant ressenti le besoin de compléter ses relevés par des sondages²⁸.

²⁴ «Études d'Architecture faites en Italie pendant les années 1771, 1772, 1774 et 1774. Premier volume contenant les antiquités», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476.

²⁵ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12 (74 fol.).

²⁶ A. Tornézy, *Bergeret et Fragonard. Journal inédit d'un voyage en Italie, 1773-1774. Précédé d'une étude par A.T.*, Paris, 1895, p. 154-155.

²⁷ Journal, éd. A. Tornézy, *op. cit.*, p. 237.

²⁸ Cf. *infra*, p. 202-207.

Avant de rentrer en France, comme presque tous les pensionnaires, Pâris effectua son voyage à Naples, en compagnie de quelques camarades, à la fin du mois de juillet 1774. Il découvre la capitale de la Campanie, l'apprécie (il y reviendra deux fois dans le courant de sa vie), presque plus que Pompéi et *Herculanum* qu'il visite ensuite²⁹, et pousse même jusqu'à *Pæstum*, à la suite de son aîné Jacques-Germain Soufflot (le premier architecte français à s'y être rendu), ou de François-Jacques Delannoy. Les trois temples³⁰ lui font un grand effet :

Ces prétieux monumens méritent bien le pénible voyage qu'on fait pour les voir. Aucun des plus beaux morceaux de l'antiquité, la rotonde [le Panthéon] même ne produisent un effet aussi imposant. Il y règne, surtout dans le plus grand, une harmonie dans le parti qu'on y a pris qui fait que quoique les proportions soient de celles auxquelles nos yeux ne sont pas accoutumés on y est point révolté ou choqué de la grosseur des colonnes, de la hauteur de l'entablement &c. Le tout plaît, du moins c'est l'effet que j'y ai éprouvé³¹.

Avant de retourner à Rome, il effectue l'excursion de Pouzzoles et de Baïes, et rencontre à Naples l'architecte Francesco Milizia.

À peine rentrée de Naples, il part pour la France, abandonnant la dernière année de son pensionnat pour des raisons de famille. Il quitte Rome le 7 octobre, en compagnie de J.-S. Berthélemy. Il varie son itinéraire de retour pour voir Bologne, Venise (où il rend visite l'architecte Tomaso Temanza sur la recommandation de Milizia), Padoue et surtout Vicence (où il rencontre un autre architecte Ottavio Bertotti Scamozzi) pour découvrir les œuvres de Palladio. À la fin du mois de novembre, il est à Paris.

L'architecte de Cour (1774-1792)

Dès son retour en France, Pâris collabore avec L.-Fr. Trouard à Versailles, emploi qu'il conservera jusqu'en 1777.

C'est évidemment, comme pour beaucoup de jeunes architectes, par ses relations familiales que Pâris obtiendra ses premières commandes³². Le prince évêque Frédéric de Wangen lui demandera un projet pour son château de Porrentruy dès 1776³³. Nous avons

²⁹ Cf. *infra*, p. 308-316.

³⁰ Cf. *infra*, p. 317-321.

³¹ «Route de Rome à Naples», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 118-119.

³² Sur la clientèle de Pâris, cf. *P. Pinon, 1998*, vol. II, p. 40-63; et «Un architecte et ses clients à la fin de l'Ancien Régime : Pierre-Adrien Pâris», dans *Les Cahiers de la Recherche Architecturale et Urbaine*, Éditions du Patrimoine, 1999, 2/3, p. 181-196.

³³ Projet de palais à l'italienne malheureusement très partiellement réalisé.

évoqué le chemin qui l'a mené de Lafaivre à Marigny. Pâris aura plus tard l'appui du successeur de ce dernier, Charles-Claude d'Angiviller, tout puissant directeur général des Bâtiments, relations qui ont ouvert d'abord l'Académie de France à Rome (et les connaissances qu'il y fait directement ou indirectement : Bergeret de Grancourt ou Richard de Saint-Non), puis plus tard l'Académie d'Architecture. C'est grâce à Trouard qu'il se lie d'une grande amitié avec le philosophe Guillaume Raynal. C'est par Trouard et Le Carpentier qu'il est présenté à Charles-Henry Feydeau de Brou, membre d'une grande famille de magistrats, qui obtiendra pour Pâris l'essentiel de ses commandes publiques. C'est encore Trouard qui l'emploie pour le chantier et la décoration intérieure de l'hôtel d'Aumont place Louis XV (1775-1778), et lui permet donc de faire apprécier ses talents par le duc Louis-Marie-Augustin d'Aumont, qui fera la grande carrière de Pâris auprès du roi, celle du service des Menus-Plaisirs.

Ce réseau de relations, caractéristique du système des protections de l'Ancien Régime, vaudra à Pâris une centaine de commandes presque, pas toujours abouties par des constructions, mais qui dessinent une carrière honorable d'architecte, surtout si l'on prend en compte le fait qu'elle est très courte (1774-1792). Pâris n'est donc pas seulement un architecte de Cour, rôle dans lequel il a été trop longtemps enfermé³⁴, si brillant qu'il soit.

Pour son cousin Lefaivre, à partir de 1775, il fait le projet d'un immeuble et de deux hôtels particuliers rue du Faubourg Saint-Honoré³⁵ et rue d'Angoulême (auj. La Boétie, l'hôtel Boulogne de Magnanville, détruit). Pour Bergeret³⁶, Pâris fera des travaux à Paris (rue Saint-Louis, rue du Temple), aux châteaux de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne) et de Nointel près de l'Isle-Adam; pour son fils, il construira un moulin néo-gothique et probablement les deux rondes adjointes à la chartreuse de la Folie Beaujon à Paris (1786-1787). Pour Louis de La Bretèche, frère de l'abbé R. de Saint-Non, il fera des aménagements au château et au jardin de Saint-Nom-la-Bretèche (1780-1785). Introduit dans le cercle du duc d'Aumont, bientôt en contact avec les Premiers gentilshommes du roi responsables des Menus-Plaisirs, Pâris multipliera les projets et les réalisations pour les ducs de Villequier ou de Duras, c'est-à-dire pour leurs

Sur les projets de Pâris, cf. *P. Pinon, 1998*, vol. I, 1, *passim*, et vol. II, p. 3-39 et 64-91.

³⁴ Cf. A.-Ch. Gruber, «Un architecte d'origine jurassienne à la cour de Versailles, 1779-1791», dans *Versailles*, n° 50, 1^{er} trimestre 1973, p. 41-53; et «L'œuvre de Pierre-Adrien Pâris à la cour de France», dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art Français*, 1973 [1974], p. 14-24.

³⁵ Cf. P. Pinon, «Hôtel de Chastenoye, Manège Amelot et Maison Lefaivre», dans *Rue du Faubourg Saint-Honoré*, Paris, 1994, p. 315-322.

³⁶ Cf. P. Pinon, «Pierre-Adrien Pâris et les Bergeret de Grancourt», dans *Fra-*

hôtels parisiens ou versaillais, pour leurs châteaux provinciaux (notamment le château de Villequier-Aumont dans l'Aisne), ou pour le comte de Rochecouart le parc du château de Courteilles près de Verneuil (1786-1788), car Pâris est aussi un des grands architectes paysagistes des jardins à l'anglaise de la fin de l'Ancien Régime.

Jusqu'à l'aube de la Révolution, Pâris réalisera un nombre non négligeable d'hôtels particuliers parisiens et de châteaux en province. Outre ceux déjà cités, les plus remarquables (même si presque tous ont été détruits, ce qui n'est pas pour rien dans l'oubli de l'œuvre architecturale de Pâris) sont le pavillon d'Armenonville à l'Isle-Adam (1779-1780), le château et parc de Colmoulin, à Montivilliers, pour son ami Stanislas Foache, armateur au Havre (1782-1786), le château de Montendre à Romilly-sur-Seine (1785-1788), le réaménagement de l'hôtel d'Evreux (auj. hôtel de l'Elysée) pour la duchesse de Bourbon, Bathilde d'Orléans (1787-1788)³⁷, l'hôtel Arboulin de Richebourg (directeur des Postes), rue de Courcelles à Paris (1787-1792), les hôtels de Guillaume Tassin de Villier et Pierre Tassin de Montcourt (deux jeunes riches négociants), à Orléans (1791-1792).

Pâris a développé un style architectural sobre et élégant (sans être austère ou brutal comme celui de Claude-Nicolas Ledoux), commode, raffiné (la salle à manger d'hiver de l'hôtel de Richebourg) et virtuose dans la distribution (les hôtels Tassin dans des parcelles irrégulières), continuation de celui de Trouard. Son art se distingue aussi par son attention à satisfaire ses clients, tant du point de vue de la commodité de la distribution, notamment pour les services (comme les cuisines en sous-sol à la manière palladienne), les logements des domestiques (dans des combles éclairés zénithalement), que du point de vue du caractère et de la convenance. L'élégance et la sobriété de son architecture, qui n'exclut pas la décoration par quelques frises, médaillons ou bas-reliefs, ne sont pas sans rapport avec sa clientèle, qui appartient majoritairement à une vieille aristocratie qui sait être discrète, à l'opposé des financiers, souvent des nouveaux riches, qui cherchent à faire voir leur ascension sociale à travers des demeures d'apparence princière ou d'un modernisme plus affirmé, à la manière de Cl.-N. Ledoux justement.

Une seconde veine de la commande est celle de la filière Feydeau de Brou. Ce jeune et brillant administrateur³⁸, dès 1777, l'a ap-

gonard et le voyage en Italie, 1773-1774. Les Bergeret, une famille de mécènes, Paris – L'Isle-Adam, p. 137-153.

³⁷ Le jardin à l'anglaise (plus tard appelé Hameau de Chantilly) qui subsiste aujourd'hui dans ses grandes lignes, est l'œuvre de Pâris

³⁸ Cf. P. Pinon, «Charles-Henry Feydeau de Brou, intendant itinérant», dans

pelé à réaménager ses appartements dans le château de Brou (près de Chelles). D'abord intendant de la généralité de Bourges, il lui demande d'approprier l'ancien couvent des Minimes en dépôt de mendicité (1777-1778), un des premiers projets d'un type d'équipement à l'origine des prisons cellulaires modernes. Passé à l'intendant de Dijon en 1780, Ch.-H. Feydeau de Brou commande successivement à Pâris : la reconstruction des prisons royales de Chalon-sur-Saône (1780-1786), le nouvel hôpital de Bourg-en-Bresse (1781-1785) et l'extension des prisons de la Conciergerie à Dijon (1781-1785). L'hôpital de Bourg, une des deux principales constructions de Paris encore existantes, est un des premiers établissements où les problèmes d'hygiène (pour les salles de malades, l'infirmerie, la cuisine,) soient pris en considération selon les conceptions du Siècle des Lumières. L'architecture publique de Pâris, comme la privée, est soucieuse de la commande. Plus monumentale, puisque publique (le grand portique du palais de justice de Moulins dans l'ancien couvent des Augustins en aurait donné le meilleur exemple si le projet n'avait été abandonné sous la Révolution), elle est au fait des préoccupations fonctionnelles et philanthropiques du moment. Ainsi, dans ses prisons, il remplace les habituels cachots souterrains et insalubres par des cellules éclairées dans les combles, à la manière italienne.

Nommé en 1787, receveur général des Économats³⁹, Feydeau de Brou choisira Pâris pour achever le «portail» (façades et tours) de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans. Notre architecte, notamment, concevra le 3^{ème} étage des tours (500 000 livres dépensées en 1788-1789), dans un style gothique inspiré de celui de Normandie et d'Angleterre⁴⁰, et jugé plus élégant.

Dans les mêmes années Pâris construit l'établissement thermal de Bourbonne-les-Bains (1782-1785) pour le comte d'Avaux, et surtout l'hôtel de ville de Neuchâtel (en Suisse) sur la recommandation de l'abbé G. Raynal (1783-1790). C'est l'autre édifice majeur de Pâris conservé, dans lequel Pâris prend en compte les problèmes climatiques (il n'était pas jurassien pour rien) et cherche articuler commodément ses différentes fonctions puisque le rez-de-chaussée sert de halle. Pour l'abbé Raynal, Pâris dessine un monument commémoratif à Guillaume Tell, édifié sur les rives du lac des

Les bâtisseurs. Des moines cisterciens aux capitaines d'industrie, Paris, 1997, p. 72-79.

³⁹ Sorte de caisse réunissant les revenus des abbayes commendataires non attribuées et servant à financer des travaux sur des édifices ecclésiastiques majeurs.

⁴⁰ Sur Pâris architectes des Économats, cf. *P. Pinon, 1998*, vol. I. 1, p. 607-627.

Quatre-Cantons (1781-1783), malheureusement rapidement détruit par la foudre, attirée par la flèche qui surmontait le monument.

La partie la mieux connue, jusqu'il y a peu, de l'œuvre de Pâris est elle qu'il a effectuée dans le cadre des Menus-Plaisirs⁴¹. Il a été recruté dans ce service comme premier dessinateur du Cabinet du roi en janvier 1778, sur la recommandation du duc d'Aumont, un des quatre premiers Gentilshommes du roi⁴². Son rôle est de concevoir et dessiner tous les aménagements et les constructions éphémères pour la Cour (salles de spectacle, salles de bal, hangars, tentes, «maisons de bois», théâtres démontables pour les châteaux de Marly, Saint-Cloud, Fontainebleau et surtout Versailles, catafalques... etc.). Son œuvre (de 1778 à 1792) fut considérable, quantitativement et qualitativement. Il suffit de penser à sa salle de bal construite en branchages dans le jardin de Marly en octobre 1781, ou à ses salles pour les bals de Carnaval de Marie-Antoinette en 1786 et 1787, constructions en bois accolées au château de Versailles et imitant à merveille des architectures permanentes.

En tant que premier dessinateur du Cabinet du roi, Pâris eut aussi à dessiner les décors pour le théâtre et l'opéra dans les châteaux de Versailles et de Fontainebleau. Cette compétence d'architecte scénographe lui valu d'être nommé architecte de l'Académie Royale de Musique en avril 1785, et à ce titre d'avoir à dessiner tous les décors de l'Opéra de Paris (alors installé dans un théâtre situé porte Saint-Martin et construit par Samson-Nicolas Lenoir en 1781-1782) jusqu'en 1792⁴³. Pâris conçut donc, et dessina, les décors de nombreuses œuvres (dont des premières) de André-Modeste Grétry, François-Joseph Gossec, Nicolò Piccinni, Christoph-Willibald Gluck, Antonio Salieri, Antonio Sacchini, Luigi Cherubini et Etienne Méhul, en collaboration avec les librettistes qui étaient de fait les metteurs en scène, notamment avec Jean-François Marmontel.

C'est encore en tant qu'architecte des Menus-Plaisirs que Pâris réalisa les salles d'assemblées de Notables (dans l'hôtel de Menus-Plaisirs à Versailles) de 1787 et 1788, et surtout un de ses chefs-d'œuvre, la salle des États-Généraux de mai 1789⁴⁴. C'est toujours à ce titre, mais de manière apparemment plus surprenante, Pâris

⁴¹ Cf. P. Pinon, dir., *Des Menus-Plaisirs aux Droits de l'Homme*, CNMHS, Paris, 1989.

⁴² Sur Pâris architecte des Menus-Plaisirs, cf. P. Pinon, 1998, vol. I. 1, p. 331-475.

⁴³ Sur Pâris et les décors scéniques, cf. P. Pinon, 1998, vol. I. 1, p. 556-608.

⁴⁴ Cf. P. Pinon, «La salle d'assemblée des États-Généraux de 1789 et le bon usage des modèles antiques», dans *La Révolution française et l'Antiquité, Caesardunum*, t. XXV^{bis}, [1988], Tours, 1991, p. 273-284.

étant fervent monarchiste et personnellement estimé par Louis XVI, qu'il aménagea la salle d'Assemblée Nationale dans le Manège des Feuillants (octobre-novembre 1789), et qu'il porta le titre d'architecte de l'Assemblée Nationale jusqu'en décembre 1792 (il manqua de peu d'aménager la salle des Machines des Tuileries pour la Convention en septembre 1792)⁴⁵.

Pâris a cumulé les places importantes : pensionnaire à l'Académie de France à Rome, premier dessinateur du Cabinet du roi, architecte des Menus-Plaisirs, architecte de l'Académie royale de Musique, architecte des Economats. Il ne pouvait pas ne pas être membre de l'Académie d'Architecture. Dès les 12 et 19 juin 1775, Pâris avait présenté les études qu'il avait faites à Rome durant son «pensionnat» à l'Académie⁴⁶. Un conflit l'opposa à ce moment à J.-G. Soufflot sur le galbe des colonnes des temples de *Pæstum*⁴⁷. Soutenu par Ch.-Cl. d'Angiviller, il se présenta dès 1777, mais ne fut élu qu'après son arrivée aux Menus-Plaisirs, le 10 décembre 1780 (à la place de Boullée élu en première classe), alors que son œuvre d'architecte était encore modeste. Pâris fut un membre très assidu des séances de l'Académie, et fut particulièrement mêlé aux commissions chargées de traiter des sujets ayant rapport avec l'Antiquité.

En mars 1779, l'Académie acquiert le manuscrit des «Édifices antiques de Rome» de A. Desgodetz publié en 1682⁴⁸. C'est que l'éditeur Jombert vient, lui, d'acheter les cuivres des planches de ce même ouvrage qu'il se propose de rééditer. Pâris, qui est un admirateur de Desgodetz⁴⁹, n'en perçoit pas moins les faiblesses. Durant son pensionnat à Rome, il avait commencé à prendre des notes et à dessiner des planches complémentaires. C'est sans doute à partir de la parution de la réédition de 1779 qu'il se remit au travail. Et, le 14 mai 1781, il présente ses observations à l'Académie⁵⁰.

Ensuite, M. Paris a mis sous les yeux de l'Académie les réflexions qu'il a faites à Rome sur les desseins qui composent le livre de M. Desgodetz, et l'Académie, ayant reconnu que ces réflexions avoient été faites avec beaucoup d'intelligence et d'exactitude, elle a prié l'auteur de permettre que copie en fût faite pour être jointe au

⁴⁵ Cf. P. Pinon, «Pâris et les premières salles d'assemblée, des Menus-Plaisirs au Manège», dans *Les architectes de la Liberté*, École des Beaux-Arts, Paris, 1989, p. 77-84.

⁴⁶ H. Lemonnier, *Procès-verbaux de l'Académie royale d'Architecture, 1671-1793*, t. VIII, Paris, 1924, p. 228-229.

⁴⁷ Cf. *infra*, p. 318-320.

⁴⁸ «Recueil des études d'architectures que j'ay fait à Rome pendant l'espace de seize mois que j'y ay demeuré dans les années 1676 et 1677», manuscrit aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Institut, ms. 2718.

⁴⁹ Cf. *infra*, p. 66-69.

⁵⁰ H. Lemonnier, *Procès-verbaux*, cit., t. IX, 1926, p. 48.

livre de Desgodetz qui est dans sa bibliothèque : ce qu'il a accepté avec reconnaissance.

Le 21 mai Pâris poursuit⁵¹ : « Enfin, M. Paris, sur la demande de l'Académie, a fait lecture de quelques chapitres de ses réflexions et des notes intéressantes qu'il a faites sur les édifices et monumens de l'ancienne Rome, ce qu'elle a écouté avec plaisir et intérêt ».

La bibliothèque de l'Institut possède effectivement un exemplaire des *Édifices antiques de Rome*, dans sa réédition de 1779, dans lequel ont été insérés des textes manuscrits et des copies des dessins de Pâris, ainsi que quelques gravures⁵².

Le 25 avril 1785, avec Julien-David Le Roy, il rédige un rapport sur un manuscrit intitulé « Les Antiquités de Nîmes »⁵³ assez favorable, ce qui lui faudra d'ailleurs l'aimable reproche de son ami l'antiquaire et père Minime Etienne Dumont :

La description des Antiquités de Nîmes qui est sous presse à Paris me paroît être un ouvrage médiocre. Je n'y vois aucun habile homme à la tête. C'est un réchauffé du déjà très-foible Ménard publié en 1758 avec les mêmes 45. planches qui reparoissent aujourd'hui, et qui, il est vrai, sont bien gravées. On s'y pare du nom de feu M. Séguier, qui, par vieillesse, et beaucoup d'occupations, n'a pu y faire des notes profondes, et des changemens essentiels. Vous et M. Le Roy l'avez approuvé par commission de votre académie : vos termes, quoique renfermant des éloges, sont heureusement choisis et modérés; de plus vous en avez jugé comme architectes, et à cet égard vous avez raison. Mais du côté de l'antiquité on est loin d'avoir pour Nîmes un marquis Maffei autrefois le maître et l'ami Séguier⁵⁴.

En 1778, Antoine-François Peyre avait inspiré un nouveau règlement pour les travaux à envoyer de Rome par les pensionnaires architectes, rendant obligatoire l'envoi de relevés de monuments antiques⁵⁵. Mais, il s'avéra que les pensionnaires rencontraient quelques

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 1906.

⁵³ Archives de l'Académie des Beaux-Arts (Institut de France), B 6.

⁵⁴ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 85-86. Dumont fournit la précision suivante : « Marquez-moi en quel temps on croit que paroîtra cet ouvrage qui s'imprime à Paris chez Michel Lambert, rue de la Harpe. Comme on annonce que 45 planches, et qu'elles sont déjà dans Ménard, je crains qu'on n'y mette pas celle du pavé à la mosaïque trouvé à Nîmes dans le jardin du gouverneur près de la citadelle en X^{bre} 1785; ce seroit cependant une grande faute, qu'on ne pourroit attribuer qu'à une spéculation de l'imprimeur-libraire ». Bien que le rapport n'en cite pas l'auteur, il s'agit de P.-L. Baragnon, et l'ouvrage a été publié en 1786, sous le titre *Description abrégée des antiquités de la ville de Nismes*. Il sera réédité en 1832.

⁵⁵ Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 15-23.

difficultés dans le choix des monuments antiques à étudier et dans la manière de suivre leurs études. En 1786, l'Académie nomme Boullée, De Wailly et Pâris pour «rédiger les réflexions utiles aux élèves pensionnaires du Roy»⁵⁶. Les commissaires proposent pour l'essentiel l'établissement d'une liste de monuments à relever et la rédaction d'instructions à donner aux pensionnaires pour guider leurs recherches⁵⁷. Il en découla un règlement que nous avons appelé «de 1787»⁵⁸. Il fut pour la première fois appliqué à Charles Percier pour en 1788, à qui fut attribué la Colonne de Trajan⁵⁹. L'objectif était de constituer une collection de relevés et de restitutions des principaux monuments antiques de Rome utiles aux jeunes architectes ne pouvant se rendre en Italie. Pâris, en collaboration avec d'autres membres de l'Académie, rédige alors plusieurs rapports, en 1786 sur l'envoi de Pierre Bernard qui a pour objet le «Théâtre de l'Académie» de la *villa Adriana*⁶⁰, en 1788 sur l'envoi de Jean-Alexandre-Charles Moreau⁶¹ portant sur le temple d'Antonin et Faustine⁶², en 1789 sur le travail demandé à Jean-Charles Bonnard portant sur les aqueducs et les cloaques de l'ancienne Rome⁶³, en 1790 sur les instructions données à Jean-Baptiste-Louis Lefavre (petit cousin de Pâris) et à Jean-Jacques Tardieu, portant sur le Panthéon et les thermes de Caracalla⁶⁴.

Enfin, le 15 mars 1790, Pâris, Boullée et J.-A. Raymond présentent à l'Académie une liste de 37 monuments à relever par les pensionnaires⁶⁵. Cette liste n'est pas très éloignée de celle des monuments levés par Desgodetz, mais la marque de Pâris semble apparaître dans la présence des «Thermes de Titus, du Cirque de Caracalla», du temple de la Fortune à Palestrina, des tombeaux des environs

⁵⁶ H. Lemonnier, *Procès-verbaux*, cit., t. IX, 1926, p. 209-210.

⁵⁷ Cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 30-32.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 33-37.

⁵⁹ Sur le travail de Percier, cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 106-107. Les rapports sur le travail demandé et sur l'envoi de Percier sont publiés dans P. Pinon, 1998, p. 521-523.

⁶⁰ Rapport du 12 juin 1786, AABA, B 19, fasc. 5, transcrit intégralement dans P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 27-28.

⁶¹ Sur Moreau, cf. F. Boyer, «La jeunesse de l'architecte J.-A.-Ch. Moreau, rival heureux de Fontaine», dans *Les Cahiers Haut-Marnais*, 1950, 3^{ème} trimestre p. 98-99.

⁶² Cf. P. Pinon, 1998, vol. I, 1, p. 523.

⁶³ *Ibid.*, p. 523-525.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 525-529.

⁶⁵ Archives Nationales O¹ 1933^A, texte transcrit dans A. de Montaiglon et J. Guiffrey, *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec les Surintendants des Bâtiments*, Paris, t. XV, Paris, 1905, p. 404-410. Une minute de la main de Pâris est dans BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 120^{bis} et ter. C'est par erreur que Montaiglon (p. 409) a lu «Petit» à la place de «Pâris» pour cette liste dressée par une commission nommée le 22 février 1790.

de Capoue, de l'église de Nocera de Pagani et enfin des murs de l'enceinte de *Pæstum* (et pas seulement des temples). On remarquera l'absence de Pompéi et d'*Herculanum* que Pâris avait apprécié modérément, même s'il s'y était rendu deux fois.

En effet, Pâris a effectué un second voyage en Italie, en 1783, en compagnie de Trouard, le père cette fois. Partis à la mi-mars, ils passent par Lyon, Turin (qu'il admire comme la plupart de ses contemporains), Plaisance, Parme, Modène, Pistoia (une route inhabituelle à travers les Apennins), Florence, Sienne, Viterbe, et arrivent rapidement à Rome le 1^{er} avril⁶⁶. Là, il fait la connaissance de Jean-Baptiste-Louis-Georges Séroux d'Agincourt. Peu après, ils partent pour Naples par la nouvelle route ouverte par Pie VI dans les Marais Pontins⁶⁷, visitent Terracine, Formia et Capoue⁶⁸. De Naples, ils poussent jusqu'à Pompéi et *Herculanum*. Ils quittent Rome le 14 mai, en compagnie du jeune Trouard qui a terminé son pensionnat à Rome (il a obtenu le Grand prix d'architecture en 1780) et arrivent à Paris le 27.

La retraite en Normandie (1793-1806)

Pâris, ami intime de l'abbé Raynal, a sans doute partagé l'évolution de la monarchie amorcée par les États Généraux mais, se sentant lié par le serment fait de servir le roi quand il était entré aux Menus-Plaisirs, il a très mal vécu l'arrestation de Louis XVI en août 1792. Aussi a-t-il quitté Pâris dans les derniers jours de décembre 1792 pour la Franche-Comté, sous le prétexte d'«affaires de famille», qu'il donne à l'Académie d'Architecture⁶⁹ et sous celui de sa «mauvaise santé» qu'il dit avoir présenté à l'Assemblée Nationale⁷⁰. Que la raison soit politique ou familiale (son père avait dû fuir Porrentruy quelques mois auparavant), Pâris ne pensait sans doute rester dans sa maison de Vaclusotte (dans le canton de Maïche, achetée en 1791) que quelques mois. Mais la suite des événements le persuade rapidement que son exil volontaire va devoir durer. Il s'installe donc dans sa propriété, gérant sa maison, son jardin, ses métairies (ac-

⁶⁶ Pâris a laissé un récit de ce voyage (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 4, fol. 1-37) dans lequel abondent les notations sur l'architecture, l'agriculture, les modes de vie. Cf. *P. Pinon, 1998*, vol. I. 2, p. 543-557.

⁶⁷ Pâris a rédigé un court «Voyage de Rome à Naples par les marais Pontins en 1783» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12, fol. 74-76).

⁶⁸ Le voyage en Campanie n'est connu que par des dessins figurant dans le ms. 4 du Fonds Pâris.

⁶⁹ Lettre à Richard Mique, Premier architecte du roi, du 18 décembre 1792, AABA. B 7.

⁷⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, «Études d'Architecture», vol. VII, ms. 482, épilogue à la «Table».

quises en 1791 elles aussi), puis la quitte, sans que la raison exacte en soit connue, en juin ou juillet 1793⁷¹, pour aller vivre chez des amis en Normandie, chez les Foache à Colmoulins près du Havre, dans le château qu'il avait construit pour eux, puis (à partir de 1797) chez un cousin des Foache, Grégoire de Rumare, dans le hameau d'Escures voisin, dans un pigeonnier qu'il aménage (en 1801) pour s'en faire une petite demeure raffinée où il abrite sa bibliothèque et ses collections.

Au fil des mois Pâris perd l'espoir d'un retour rapide de la monarchie. Il s'enfonce dans sa retraite et dans une attitude de refus de tout ce qui concerne son passé d'architecte. Il vivra ainsi en Normandie jusqu'en 1806.

Durant les 13 ans passées en Normandie Pâris refuse de construire (il ne dessina que quelques projets de châteaux et de jardins pour ses amis de Normandie, dont un seul fut probablement réalisé, celui de Neuilly-sur-Eure), refuse même obstinément d'intégrer l'Institut de France où il est élu en 1795, malgré l'insistance de ses amis (Trouard, Boullée, Raymond) qui ne comprennent pas son refus. Raymond revient à la charge en 1799 après qu'une place soit laissée vacante par le décès de Boullée⁷². Mais Pâris, contrairement à la plupart des architectes qui, logiquement, lient leurs relations à leurs commandes, à renoncé à sa carrière et est obstinément resté fidèle à la monarchie.

Quelles seront les occupations de Pâris durant toutes ces années, où il a vécu des revenus de ses métairies, puis, après les avoir vendues (vers 1804), de l'argent placé dans les affaires de ses amis de Normandie? D'abord, il met au net ses «Études d'Architecture» rassemblant ses dessins pris en Italie, peut-être déjà dans le but de préparer un ouvrage sur les monuments antiques de Rome. Mais surtout il jardine, greffe des arbres fruitiers, élève un cheval, gère les terres de Stanislas Foache qui a émigré en 1796. Finalement, il s'intéresse à l'agronomie, traduit de l'anglais deux traités d'agriculture qui seront publiés à Paris⁷³.

⁷¹ La mise sous séquestre de ses biens franc-comtois en novembre 1793 peut laisser penser qu'il se sentait déjà menacé.

⁷² «J'ai été à la vérité surpris qu'un artiste de votre mérite se soit séparé de ses connaissances, de ses amis, des habitudes qu'il avoit contracté pour aller dans la solitude, lorsqu'il a passé une partie de sa vie avec ses camarades dont il avoit l'estime si justement méritée», lettre de Raymond du 27 février 1799, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 297-298.

⁷³ Il s'agit de *De l'agriculture des anciens* de A. Dickson publié chez Jansen à Paris en 1802 (l'édition anglaise date de 1788), et de *L'Agriculture pratique des différentes parties de l'Angleterre par M. Marshal*, publié chez Gide et Levrault en 1803.

Il finit par penser que sa vie se termine (il a pourtant à peine plus de 50 ans) et décide d'entreprendre un dernier voyage en Italie.

L'architecte archéologue à Rome (1806-1817)

Le décès d'une de ses vieilles amies de Normandie, la brouille avec un autre ami chez qui il logeait, le désir de revoir sa « douce Italie » une dernière fois, poussent Pâris à partir pour Rome en juin 1806, pour un court voyage pense-t-il.

Par Villeneuve-sur-Yonne, Auxerre⁷⁴, Lyon⁷⁵, Turin et Bologne⁷⁶, accompagné d'un domestique, il arrive à Rome le 1^{er} juillet. Après quelques mois à Rome, le décès du peintre Jean-Baptiste Suvée, directeur de l'Académie de France à Rome, le 9 février 1807, le propulse sur le devant de la scène, pour la première fois depuis 14 ans. Le vieil homme (ou qui se croit tel), qui pensait effectuer son voyage d'adieu à l'Italie et à la vie, est nommé directeur (le seul directeur architecte de l'histoire de l'Académie) par intérim par l'ambassadeur de France dans les États Pontificaux (Charles Alquier), choix confirmé par le ministre de l'Intérieur, et qui ne surprend que dans la mesure où Pâris, après 1814 il est vrai, s'est dessiné dans la posture d'un opposant à l'Empire.

De février à octobre 1807, Pâris s'est montré un directeur⁷⁷ consciencieux, un comptable minutieux, un conseiller et un défenseur apprécié par les pensionnaires, pas seulement par les architectes⁷⁸ (fig. 32).

D'abord, et c'est le plus naturel étant donné son rôle dans la rédaction des instructions et dans celle de la liste des thèmes des envois dressée en 1790, Pâris a aidé les architectes dans le choix de leurs travaux et dans les recherches afférentes. Il a sans doute incité Auguste Guénépin à relever les temples de *San Nicola in Carcere*, il a assisté Jean-François Ménager dans ses recherches sur le temple d'Antonin et Faustine, et plus tard, même quand il n'est plus direc-

⁷⁴ Cf. P. Pinon, « Deux dessins inédits de la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne », dans *Études Villeneuviennes (Bull. Soc. Hist. Archéo. du Canton de Villeneuve-sur-Yonne)*, n° 20², 1993, p. 5-9.

⁷⁵ A Lyon, il dessine une « mosaïque trouvée dans le jardin de M^r. Marcorve, pharmacien », BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 371v^o.

⁷⁶ Itinéraire connu par quelques croquis dans un carnet inséré dans le ms. 1 (BM. Besançon, Fonds Pâris), et constituant les fol. 368 à 373.

⁷⁷ Sur Pâris directeur de l'Académie, cf. P. Pinon, 1998, vol. I, 2, p. 119-167.

⁷⁸ Avant de quitter Rome, en 1809, il recevra une lettre des pensionnaires d'alors l'assurant de leur amitié (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 181). Prouve cette amitié, par exemple, le don d'un dessin par Jean-Auguste-Dominique Ingres, « Pie VII officiant à Saint-Pierre » (« Catalogue de [...] mon cabinet », n° 302, Fonds Pâris, ms. 3; Ch. Weiss, 1821, n° 395; M.-L. Cornillot, 1957, n° 91; Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 3322).

teur, il suggère à Jean-Nicolas Huyot d'étudier Palestrina et encourage André-Marie Chatillon dans la préparation de son envoi sur le portique d'Octavie⁷⁹.

Pâris va aussi profiter d'une pétition de trois architectes, A. Guénepin, J.-Fr. Ménager et Jean-Baptiste Dédeban⁸⁰, qui remarquent que si les peintres et les sculpteurs ont à la villa Médicis une galerie de plâtres, les architectes n'en pas une de modèles architecturaux, pour défendre le projet d'une galerie de moulages de détails architectoniques. Pâris défend ce projet auprès du ministre de l'Intérieur⁸¹ :

Il serait d'autant plus important de faire mouler et placer dans un lieu particulier du palais quelques belles frises, un choix de plus beaux chapiteaux, des détails des objets trop considérables pour être moulés en totalité, tels que les beaux entablemens antiques, le piédestal de la Colonne Trajanne &^{ra}. On conserveroit ainsi ces précieux restes qui chaque année se dégradent à l'air, au point que dans peu ils seront méconnoissables, et les architectes pourront ainsi épurer leur goût en étudiant sans frais et sans déplacement des objets importants qu'ils ne peuvent que difficilement appercevoir à la hauteur où ils sont placés : on pourroit destiner à cette petite collection le portique qui est au bout du jardin, et la pièce attenante [...] Si l'on se demandoit pourquoi l'on n'a pas fait pour les architectes ce que l'on sollicite ici, on en trouvera une cause dans la qualité des directeurs qui étant toujours des peintres connoissant peu le besoin d'un art qui leur est en quelque sorte étranger. On pourroit former graduellement cette collection en lui destinant pendant quelques années une somme qui ne pourroit être employée qu'à cela.

Ce projet n'aboutira pas, mais le souvenir en est conservé par deux beaux dessins de Dédeban intitulés «Vue d'une partie de la galerie d'architecture projetée dans le lieu destiné à cet usage par M^r. Paris pendant qu'il étoit directeur par *interim* de l'Académie des Beaux-Arts de France à Rome» (fig. 30) et «Plan d'une loge destinée à former la galerie d'architecture. Elle est située à l'extrémité, et sous la terrasse du jardin [il s'agit du *Bosco*] de la Villa Médicis à Rome»⁸².

⁷⁹ Cf. *infra* les notices consacrées à ces monuments, p. 178-191; 195-199; 242-254; et 167-170.

⁸⁰ Pétition du 28 février 1807, Archives de l'Académie de France à Rome, carton 12.

⁸¹ «État de situation au commencement de 1807» envoyé par Pâris à J.-B. Champagny en mars 1807, AAFR. carton 12.

⁸² Dessins datés de 1809 et conservés dans la collection Pâris (Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 3299 (*M.-L. Cornillot, 1957, n° 21*). Dans la vue de Dédeban nous reconnaissons notamment le chapiteau corinthien du temple d'Antonin et Faustine. Nous pouvons également noter la présence, au premier

Son directorat achevé, Pâris entreprend son troisième voyage à Naples, du 2 octobre au 4 novembre 1807. Il voyage en compagnie du peintre de paysage Lancelot-Théodore Turpin de Crissé, sur une route infestée de bandits (Fra Diavolo, un an avant, a massacré des soldats français dans cette région). Ce qui ne l'empêche pas de prendre des croquis de monuments antiques, le *Capitolium* et les ruines du port de Terracine, les murs cyclopéens de Fondi, l'amphithéâtre de Capoue. Il escalade le Vésuve pour la seconde fois de sa vie, et visite les villas vésuviennes :

Toute cette partie est un véritable jardin où les productions de toutes les saisons favorables se confondent. Il est vrai que souvent l'œil est attristé par le spectacle de ces laves plus ou moins noires. Il semble voir une bouteille d'encre renversée sur la robe tissée de fleurs d'une jeune épouse. Le fluide infernal n'a rien épargné partout où il a pu pénétrer, et ce qu'il a laissé intact, et comme à regret, ne sert qu'à faire regretter plus amèrement ce qu'il envahit et souille»⁸³.

Lui qui a toujours prétendu être modérément intéressé par Pompéi et *Herculanum* y retourne pour la troisième fois, et dans le premier site découvre les maisons fouillées depuis 1783, notamment celles dégagées par le général Championnet, dont il effectue un relevé rapide⁸⁴. Il revient à Rome en passant par les Champs Phlégréens, où une surprise l'attend.

Le 13 octobre 1807, le ministre de l'Intérieur, Emmanuel Crétet, a pris un arrêté le chargeant d'une mission importante : «faire déplacer, encaisser, transporter de Rome à Paris tous les monuments de sculpture, désignés dans la description de la Villa Borghèse»⁸⁵. Napoléon venait d'acquérir les «Antiquités Borghèse» de son beau-frère le prince Camille Borghèse le 27 septembre, pour 13 000 000 francs, c'est-à-dire pour une somme très largement supérieure à l'estimation (5 000 000 francs) effectuée par Vivant Denon et Ennio-Quirino Visconti à partir du catalogue rédigé par ce dernier en 1796. Pour quelqu'un qui a prétendu être un opposant à l'Empire⁸⁶, cette

plan, sur un chapiteau ionique, du buste de Pâris encore aujourd'hui conservé à la villa Médicis.

⁸³ Récit du voyage de Rome à Naples, AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 4.

⁸⁴ Cf. *infra*, p. 313-315.

⁸⁵ Il s'agit de *Sculture del Palazzo della Villa Borghese dette Pinciana brevemente descritte*, Rome, 1796, rédigé par Ennio-Quirino Visconti.

⁸⁶ Malicieusement, l'ambassadeur Alquier (fort engagé dans la Terreur quelques années auparavant), évoque, dans une lettre à Paris du 30 octobre 1807 (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 21, fol. 27-28), «les preuves que vous avez données, dans tous les tems, Monsieur, de respect pour l'autorité et de soumission aux ordres particuliers du Souverain, ne me permettent pas de douter de l'em-

nomination⁸⁷ peut surprendre, mais, comme pour l'Académie de France, Pâris est choisi, par Napoléon lui-même, sans doute sur le conseil de Vivant Denon et de E.-Q. Visconti, pour ses talents d'administrateur et sa connaissance de l'Antiquité, outre le fait que l'emballage des objets d'art est alors normalement confié à des architectes⁸⁸. De novembre 1807 à avril 1809, c'est-à-dire durant un an et demi, Pâris se consacre presque uniquement à cette tâche⁸⁹. Elle consiste à inventorier les sculptures décrites par Visconti, à faire un relevé des lieux afin de mettre de l'ordre dans le choix des œuvres à déplacer et dans les opérations de démontage (beaucoup de bas-reliefs sont intégrés dans les murs de la villa Borghèse), à estimer les œuvres qui doivent être absolument démontées (Pâris se fera aider par le sculpteur Joseph Marin, le peintre Guillon-Lethière, successeur de Pâris à la villa Médicis, et le célèbre antiquaire danois Georg Zoëga), à dessiner les caisses (des difficultés surviendront pour le célèbre *Gladiateur*) et à en surveiller la fabrication par des menuisiers, à surveiller l'emballage proprement dit, à organiser les convois par des transporteurs, à en choisir l'itinéraire⁹⁰. Pâris prend même l'initiative de demander au prince Borghèse, qui accepte, de joindre à l'envoi pour Paris les inscriptions du *Museo Gabiano*⁹¹. Les «Antiquités Borghèse» se trouvent depuis au Musée du Louvre.

Dès sa tâche terminée, Pâris rentre en France⁹². Il quitte Rome

pressement que vous mettez à vous rendre incessamment auprès de moi, pour apprendre ce que je suis chargé de vous dire, au nom de S.M. l'Empereur et Roi».

⁸⁷ À Pâris est adjoint le peintre Etienne Lorimier.

⁸⁸ L'architecte Giuseppe Valadier, par exemple, avait déjà été employé à cette tâche pour l'envoi à Paris des œuvres d'art confisquée par la France en 1798-1799 : «Le soussigné s'engage envers la Commission Civile du Directoire exécutif de la République française de transporter de Naples à Rome les objets d'art choisis dans le Musée degli Studj, Capo di Monte, la manufacture de Porcelaine, Portici, aux clauses et conditions et moyennant le prix ci-après stipulé [...]», signé Valadier, an VII, le commissaire civil, Félix Rodard, le contrôleur des recettes et dépenses A. Rechia. (ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 6).

⁸⁹ Cf. P. Pinon, 1998, vol. I, 2, p. 191-240.

⁹⁰ «J'ai obtenu qu'ils ne seroient pas envoyés par mer, ce qui eût été en quelque sorte les adresser au Museum Britannique» (texte autobiographique, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10).

⁹¹ «Il ne faut pas oublier les belles inscriptions gravées dans le 3^{ème} volume de la Description. Elles ajoutent un grand intérêt à ce Museum, et sans elles [les antiquités de Gabie] sont de peu de prix. Cela peut s'envoyer par mer sans être encaissé, ainsi que beaucoup de cypes lorsqu'ils ne sont chargés que d'inscriptions», dans «Tableau de tous les objets qui composent la décoration [...] du casin de la Villa Borghèse», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 20, fol. 21-36.

⁹² Il aura tout de même trouvé le temps, entre 1807 et 1809, d'entreprendre des recherches approfondies sur le Colisée et sur les trois temple de *San Nicola in Carcere* (cf. P. Pinon, 1998, vol. I, 2, p. 253-257; et *infra*).

le 16 avril 1809. Durant la petite année qu'il passe en France, Pâris séjourne soit à Paris (où il rencontre plusieurs fois Dominique Vivant Denon), chez son petit cousin Lefavre, le frère de son ancien élève décédé en 1798, soit chez ses amis de Normandie. Le 25 avril 1810, il retourne à Rome (accompagné d'un domestique), sans doute pour aller chercher une dame (qu'il qualifie dans une de ses lettres de «belle femme»⁹³) à laquelle il s'était lié en 1807. Mais, il n'est pas pressé, et met deux mois à y parvenir. Il repasse à Besançon, à Milan (où il rencontre l'architecte Luigi Cagnola), à Genève, à Venise, à Bologne, mais ensuite prend une route nouvelle pour lui, par Ancône, Macerata, Camerino, Foligno, Spolète⁹⁴. Il ne manque aucun monument antique : l'amphithéâtre de Vérone et le musée de Scipion Maffei, le pont et l'arc de triomphe de Rimini, la porte antique de Fano, l'arc de triomphe d'Ancône, l'église paléochrétienne *San Salvatore* de Spolète, où des fragments antiques ont réemployés⁹⁵, les ruines d'Otricoli. Il arrive à Rome le 5 juillet.

Pâris, dont l'amie pour laquelle il était revenu en Italie est malade et décède en 1813, va rester sept années à Rome, se consacrant essentiellement à ses recherches archéologiques. Il retrouve J.-B.-L.-G. Sérour d'Agincourt (qui meurt en 1814), aide de ses conseils les architectes pensionnaires de l'Académie, se lie avec quelques administrateurs français, notamment Joseph De Gérando⁹⁶, membre de la Consulte Extraordinaire pour les États Romains, et Martial Daru, intendant des Biens de la Couronne, cousin de Stendhal. Pâris guidera d'ailleurs Henri Beyle dans la visite des monuments antiques de Rome en octobre 1811⁹⁷.

Pour l'administration napoléonienne, Pâris servira de conseiller

⁹³ On ne sait rien d'autre de cette seule liaison féminine de Pâris connue.

⁹⁴ «Relation succincte d'un voyage de Paris à Rome par les parties septentrionales et orientales de l'Italie pendant les mois de mai, juin et juillet 1810» (AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3, et minute BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 45-51).

⁹⁵ Dans les «Études d'Architecture» (ms. 477, vol. II, pl. CXXII) figurent des fragments d'entablements «employés dans une église hors de la ville de Spolète».

⁹⁶ Que l'on retrouvera *infra*, p. 22 et 129.

⁹⁷ Dans les *Promenades dans Rome*, Stendhal (p. 104 de l'édition originale, p. 672, de l'édition de La Pléiade, Paris, 1973.) écrit : «A Rome, souvent une simple remise est monumentale*». «* C'est ce qui fait que les architectes qui aiment leur art ne peuvent plus quitter Rome. M. Paris, dont les recueils sont maintenant à la Bibliothèque de Besançon [Stendhal écrit après 1819, et est bien informé], voulut bien, en 1811, m'expliquer Rome. Les idées de cet homme habile et passionné, fort intéressantes pour moi, feraient longueur ici». V. Del Litto, éditeur de Stendhal, semble douter de cette rencontre, mais rien ne s'oppose à une rencontre au début du mois d'octobre 1811, Pâris étant alors probablement revenu d'un séjour estival à Palestrina.

à plusieurs reprises : à propos des fouilles et de la restauration du Colisée⁹⁸, à propos du projet de J. De Gérando de reprendre les fouilles dans la Maison Dorée de Néron, à propos des nouveaux statuts de l'Académie de *San Luca*, et à propos du projet de réédition des *Édifices antiques de Rome* de Desgodetz.

Dans le programme des fouilles à entreprendre à Rome établi par De Gérando figurent les «Bains de Titus», c'est-à-dire l'emplacement de la *Domus Aurea* de Néron dont les vestiges sont alors confondus avec ceux des thermes de Trajan qui les ont recouverts, et où de célèbres sculptures (dont le *Laocoon*) ont été découvertes à la Renaissance. Des fouilles sont donc commencées dès le début de l'année 1810, sous la direction de l'architecte Giuseppe Valadier et de l'antiquaire Carlo Fea⁹⁹. Mais De Gérando croit utile de consulter Pâris, qui se rend sur les lieux et répond¹⁰⁰ :

1° Que l'on a fait aucune nouvelle découverte, toutes ces pièces étant déjà gravées dans l'ouvrage de Mirry, dans celui de Cameron et dans celui de l'abbé Uggeri¹⁰¹.

2° Que ce qu'il reste de peinture est à peine reconnaissable dans la première pièce; que les deux suivantes offrent à la vérité quelques petits tableaux, quelques arabesques sur des fonds de couleur; mais que tout cela, très affaibli, très dégradé, n'est pas assés intéressant pour autoriser dans ce moment l'emploi de fonds qui peuvent avoir une destination plus pressée et plus utile.

3° Que lorsque l'entrepreneur des poudres et salpêtres qui a rempli de ses terres nitreuses pour les régénérer, ces lieux si bien conservés avant cette opération digne de Barbares plutôt que de Romains, aura besoin de les retirer, il faudra l'obliger de le faire avec l'attention nécessaire pour empêcher de nouvelles dégradations et ne pas souffrir qu'après cette extraction il y replace de nouvelles terres. Par ce moyen on obtiendra sans frais le déblay d'une grande partie de ces souterrains.

4° Il me semble, Monsieur, qu'il faut se borner pour le moment à

⁹⁸ Cf. *infra*, p. 129-130 et 366-367.

⁹⁹ Des fouilles avaient déjà eu lieu en 1804, sous la direction de Giuseppe Petrini, pour 3 826 *scudi* (ASR. Camerale II, Antichità e Belle Arti, busta 6).

¹⁰⁰ Lettre de Pâris d'août 1810, AN. F^{1e} 149. Sur cette consultation de Pâris, cf. P. Pinon, «L'architecte P.-A. Pâris à Rome et l'administration napoléonienne (1809-1814)», dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1989 [1990], p. 143-157; et P. Pinon, 1998, vol. I. 2, p. 295-299.

¹⁰¹ Respectivement auteurs de *Le antiche camere delle terme di Tito delineate ed incise, e con descrizioni di Giuseppe Carletti*, Rome, 1776 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 734), de *The Baths of the Romans*, Londres, 1772 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 240) et de *Iconographie des édifices de Rome ancienne*, vol. II, sl, sd [Rome, 1800], pl. XXII-XXIII. Bizarrement Pâris ne cite pas l'ouvrage de N. Ponce et du D^r Félix, *Description des Bains de Titus, ou collection des peintures trouvées dans les ruines des Thermes de cet Empereur*, Paris, 1786 (2^{ème} éd. 1805). En fait, Pâris semble n'avoir cité que les ouvrages qu'il possédait dans sa bibliothèque.

fermer ces lieux afin que leur dégradation n'aille pas en croissant. Dans des tems où l'on aura moins d'objets pressés à soigner, on pourra au moyen des forçats reprendre ces déblais d'une manière peu dispendieuse, surtout si l'on évite ces remuements et déplacements de terres par lesquels on ne vide un lieu que pour en combler un autre, comme il paroît que l'on fait actuellement, moyen de travailler beaucoup sans offrir de résultats satisfaisants. Au reste j'ai l'honneur de vous observer, Monsieur, que quoique ces souterrains ne puissent montrer que des peintures plus ou moins [belles], mais toujours fort dégradées, comme portion des Thermes, et comme témoignage de l'emploi que l'on faisoit de ces substructions, elles seront toujours un objet intéressant que l'on fera bien de conserver»¹⁰².

De Gérando prit acte de ces observations :

Persuadé d'après votre rapport que les travaux faits jusqu'ici n'ont procuré aucune découverte de quelque intérêt, et que l'on pourrait donner plus d'utilité aux travaux en les dirigeant sur tout autre point, j'ai prescrit que ceux dont il s'agit fussent suspendus dès ce moment. J'ai pris d'ailleurs des mesures afin de mettre les peintures existantes à l'abri de dégradations auxquelles elles sont exposées dans l'état actuel des choses¹⁰³.

Les travaux n'en continuèrent pas moins jusqu'en novembre 1810, pour reprendre en juin 1811¹⁰⁴, à l'initiative de M. Daru cette fois, et pour donner des résultats mitigés, ce que Pâris ne manquera pas, plus tard, de remarquer : « Comme le groupe des Laocoon a été trouvé autrefois dans les mêmes souterrains, on s'étoit flatté d'y faire d'importantes découvertes en ce genre : cet espoir a été frustré. On n'y a trouvé qu'une fort médiocre statue de Pluton [...]»¹⁰⁵. Dans son « Examen des édifices antiques de Rome »¹⁰⁶, en 1813-1817, il ajoutera ce petit historique :

Ces souterrains avoient déjà été connus du tems de Léon X. C'est là que Jean d'Udine¹⁰⁷ imita les peintures arabesques dont il a décoré les Loges du Vatican. Mais on sçait pourquoi, ils furent enterrés accidentellement sous Pie VI, et encore assés bien conservés pour que

¹⁰² AN. F^{le} 149.

¹⁰³ « Rome, le 3 septembre 1810, à M^r Paris », minute de la lettre de De Gérando à Pâris, AN. F^{le} 149.

¹⁰⁴ Voir le plan des fouilles en juin 1811, AN. 0² 1081.

¹⁰⁵ « L'Amphithéâtre Flavien », BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562, « Exposition », note 5 (texte rédigé en 1817-1818). Il existe un texte proche dans l'« Examen des édifices antiques de Rome » (Fonds Pâris, ms. 9, p. 81) : « Dans l'espoir de quelque découverte semblable [à celle du Laocoon], la Consulte a ordonné que l'ont repris la suite des anciens déblais. Ils ont été continués depuis 1810 jusqu'en 1814, sans autre découverte qu'une très médiocre et petite statue de Pluton et de nouveaux arabesques ».

¹⁰⁶ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9, note « (3) », p. 85.

¹⁰⁷ Giovanni da Udine.

l'on puisse les dessiner et les graver. Mais ce pontife voulant, à l'imitation de plusieurs de ses prédécesseurs, être guerrier, on remplit ces souterrains de terres nitreuses que l'on vouloit régénérer¹⁰⁸, et les peintures disparurent alors presque absolument. En vain la Consulte déblaya ces terres. Le mal étoit fait. On ne voit aujourd'hui que les peintures des parties qui ont alors reparu au jour pour la première fois, et la manière dont on est contraint de les montrer aux étrangers les rendra bientôt aussi méconnoissables que les anciennes.

En fait, pour les fouilles, deux objectifs possibles s'opposaient initialement : rechercher des antiquités (peintures, sculptures), activité traditionnelle à Rome, ou bien dégager, restaurer des monuments d'architecture susceptibles d'embellir la ville. Dans les opérations menées à partir de 1811, les deux objectifs finirent par se rejoindre, même si les travaux confiés à l'Intendance de la Couronne eurent toujours comme but premier de découvrir des objets d'art destinés à décorer le palais impérial du Quirinal.

«Vers la fin de 1811, M^r Canova étant président de l'Académie [de Saint-Luc] me pria de me réunir chez lui à M^r Vicci¹⁰⁹ ancien président, et à M^{re} Nicolaï personne d'un mérite reconnu pour travailler à de nouveaux statuts en conséquence d'une dotation de 100 000 frs [décret de Napoléon du 6 novembre 1810¹¹⁰]. J'y travaillai de concert avec ces Messieurs ou plutôt je leur lisois mon travail, car aucun n'avoit idée du sujet, et en général ils l'approuvoient», écrit Pâris dans une note manuscrite ajoutée à son exemplaire des *Statuti dell'insigne Accademia romana di S. Luca* (1812¹¹¹). Pâris s'est particulièrement occupé du problème de la surveillance et de l'entretien des monuments antiques. Il a notamment rédigé deux projets d'articles, finalement très partiellement retenus, mais qui sont très intéressants. «Chapitre VI. Article 6. Indépendamment des monumens d'architecture antique qui à Rome appartiennent au public, beaucoup d'autres très intéressants; tels que les thermes de Caracalla, de Titus et de Dioclétien, le temple de Minerve Medica, le cirque de Caracalla [le cirque de Maxence] unique aujourd'hui dans le monde, la villa Adriana à Tivoli, et tant d'autres, existent sur des possessions appartenant à des particuliers qui en usent comme de leur propriété, les dégradent, ou même les détruisent absolument sous le spécieux prétexte d'étendre leur culture*.

[* désordres nuisibles à l'art et aux connoissances en général. Pour y pourvoir, il seroit nécessaire que le Gouvernement, les défen-

¹⁰⁸ Pour produire du salpêtre sans doute.

¹⁰⁹ Andrea Vici, ingénieur et architecte, alors ingénieur du Département du Tibre.

¹¹⁰ AN. O² 1071.

¹¹¹ BM. Besançon, inv. 60 865.

dit par une loi et que l'Académie fût autorisée à nommer chaque année des Commissaires qui visiteroient ces précieuses ruines, constateroient les dégradations que les propriétaires y auroient causé, et les dénonceroient à l'autorité afin qu'elle puisse y pourvoir par les voyes du droit. Si cette observation est approuvée on en feroit le sujet d'un article de plus dans ce chapitre tel qu'il suit. Article 7. Chaque année l'Académie nommera une Commission de trois de ses membres qui seront chargés de visiter les édifices antiques qui existent dans les propriétés particulières afin d'empêcher les dégradations volontaires et en rendre compte à l'Académie qui en avertira l'autorité pour qu'elle y pourvoit].

Il seroit nécessaire que le Gouvernement rendit une loi pour arrêter un désordre si nuisible à l'art et aux connaissances en général, et qu'il autorisa l'Académie à faire visiter ces précieuses ruines par des Commissions, par ce moyen, elle seroit en état d'empêcher leur destruction en dénonçant les transgressions à l'autorité qui y pourvoira par les voyes de droit»¹¹².

Pâris a certainement aussi joué un rôle dans la rédaction des articles 2 et 3, ceux-là retenus dans la version imprimée :

Il Consiglio nominerà fra i suoi Membri due Architetti, che saranno specialmente incaricati di visitare i monumenti pubblici, che sono in Roma, con esibirne al medesimo lo stato attuale, e le riparazioni, di cui abbisognano; nel qual caso saranno tenuti a darne un calcolo approssimativo della spesa. Il consiglio deputerà una commissione per verificare i loro rapporti, e decidere in qual tempo, ed in qual modo i lavori debbano eseguirsi. I suddetti architetti saranno obbligati di dirigere le accennate riparazioni, e di prestarvi tutta la necessaria assistenza. Di più saranno tenuti di visitare ogni anno a loro spese tutti gli altri del Dipartimento, delineare piante, prospetti, e spaccati, indicando ne' loro rapporti le riparazioni, di cui necessitano per farne quindi relazione al Governo, acciò provvegga a norma de' bisogni. Articolo 3. Ciascun mese questi architetti renderanno conto al detto Consiglio dello stato dei lavori, e dell'ammontare della spesa impiegata fino al momento.

L'ouvrage de Desgodetz, que Pâris admirait tant, intéressait aussi les architectes italiens. G. Valadier, avec l'antiquaire Carlo Fea et le graveur Vincenzo Feoli, avaient fait en 1804, le projet de traduire et de rééditer *Les édifices antiques de Rome*¹¹³. En janvier 1812, une vingtaine de planches, copiées sur l'édition de 1779 étaient gravées, quand l'administration de la Chalcographie se préoccupe de cette

¹¹² BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 136-137.

¹¹³ Cf. S. Pasquali, «Vicende dell'edizione italiana di Desgodetz : programmi editoriali e attività di rilievo dei monumenti antichi a Roma dal 1757 al 1804», dans «Architettura città territorio. Realizzazioni e teorie tra illuminismo e romanticismo», *Studi sul Settecento Romano*, 8, 1992, p. 215-226.

réédition. Sur cette opportunité, M. Daru croit utile de consulter Pâris¹¹⁴. Celui-ci répond dans une longue lettre datée du 5 février 1812¹¹⁵ :

L'ouvrage de Desgodetz a été fait avec exactitude. Il peut s'être glissé quelque erreur, mais elles sont légères et je ne doute pas que ceux qui lui ont fait des reproches à cet égard n'en produiroient autant et plus que lui, si on venoit à les examiner de près à leur tour. Je puis en juger comme tout autre ayant relevé dans ma jeunesse une grande partie de ces monumens pour mon Etude. Ce n'est donc pas sous le rapport de l'exactitude dans les mesures que cet auteur est attaquable, mais sous celui de la fidélité dans la forme des ornemens qu'il dessinait médiocrement. L'ouvrage de M. Valladier¹¹⁶ a un grand avantage à cet égard, auquel concourt encore le format beaucoup plus grand : il peut aussi profiter des découvertes qui ont été faites depuis. C'est dommage que l'on puisse prédire que cet ouvrage dont il n'a paru encore que deux monumens au lieu de vingt cinq au moins dont il sera composé, ne s'achèvera pas¹¹⁷. C'est une entreprise de luxe au dessus des facultés de son auteur : il faudroit un capital considérable et l'on a pas le premier sous. D'ailleurs son prix le mettra toujours hors de la portée du grand nombre des artistes¹¹⁸. Pour revenir à notre copie, Monsieur, il faut chercher les moyens d'en tirer le meilleur parti possible, puisque l'ancien gouvernement ayant fait la folie de l'acquérir elle est devenue une propriété de la Calcographie Impériale. Le seul moyen seroit de lui donner un avantage décidé sur l'original, et voici comment je pense que cela pourroit se faire.

Il y a à Rome plusieurs monumens classiques que Desgodetz a négligé on ne sçait pourquoi. [...] Le tout¹¹⁹ pourroit composer de 20 à

¹¹⁴ Sur cette affaire, cf. P. Pinon, «L'architecte P.-A. Pâris à Rome et l'administration napoléonienne (1809-1814)», cit.; et P. Pinon, 1998, vol. I. 2, p. 311-321.

¹¹⁵ Lettre adressée à Joseph Gaborria, directeur de la *Calcografia* (Archivio di Stato, Rome, *Miscellanea del Governo Francese*, busta 29).

¹¹⁶ Il s'agit d'une autre entreprise de Valadier, la *Raccolta delle più insigni fabbriche di Roma Antica e sue adjacenze, misurate nuovamente e dichiarate dall'architetto Giuseppe Valadier, illustrate con osservazioni antiquarie da Filippo Aurelio Visconti ed incise da Vincenzo Feoli*, Rome, Stamperia De Romanis, vol. I, *Tempio di Antonino e Faustina*, 1810. Le second volume consacré au *Tempio detto della Sibilla in Tivoli* sortit en 1813, ainsi que le troisième consacré au *Tempio detto di Vesta in Roma*. Les volumes IV et V, consacrés au *Tempio di Giove Tonante* et au *Tempio di Giove Stator* parurent bien plus tard (1818). Les volumes VI et VII (1822 et 1826) furent confiés à l'architecte F. Saponieri.

¹¹⁷ Peut-être faut-il voir dans cette prévision pessimiste, quoique vérifiée par la suite, un effet de la jalousie de Pâris qui caressait peut-être déjà une entreprise semblable?

¹¹⁸ Pâris, quant à lui, possédait déjà le volume I de cette *Raccolta*, il acquit plus tard les deux suivants, ouvrages n° 704 de sa bibliothèque (*Ch. Weiss, 1821*, p. 134).

¹¹⁹ Pâris cite une quinzaine d'édifices, dont on trouvera la liste à propos des relevés de Pâris, *infra*, p. 62-64.

25 planches. La dépense seroit peu considérable et l'on économiseroit celle des rectifications composée de plus de 40 planches, rectification dans laquelle, je ne vous cache pas, Monsieur, que je n'ai nulle confiance et à laquelle, même en la supposant bien faite, j'attacherois peu d'importance, puisqu'il s'agit que de mesures qui n'influent pas sur les grandes proportions. Il me paroît que cet ouvrage qui de cette manière deviendroit original, auroit un avantage décidé sur l'ancien et seroit recherché de préférence. Il est facile de déterminer le nombre positif des nouvelles planches et de connoître à quelle somme monteroit le prix des dessins et des gravures.

Finalement rien ne se fit dans l'immédiat. En 1821, V. Feoli et V. Poggioli publièrent une simple traduction avec une introduction de C. Fea, et il fallut attendre 1843 pour que l'architecte Luigi Canina publie une version corrigée et complétée de Desgodetz¹²⁰. En ce qui concerne Pâris, il est probable que c'est cet épisode qui l'incita à rédiger son «Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art. Ouvrage destiné à faire suite à celui d'Antoine Desgodetz», manuscrit daté de 1813¹²¹.

Durant ce quatrième séjour à Rome, Pâris a continué à suivre les travaux des jeunes architectes pensionnaires de l'Académie de France, et aussi à observer les fouilles que mène l'administration napoléonienne. Les pensionnaires ayant profité des dites fouilles, les deux coïncident dans les études que Pâris a menées, parallèlement avec Pierre-Martin Gauthier, en 1813-1814, à la basilique de Maxence¹²². Pâris a également profité des dégagements du temple de Vespasien et du temple de Vénus et Rome, en 1812-1813, pour compléter ses relevés anciens et proposer de nouvelles restitutions¹²³. L'ouverture de la place Trajane autour de la célèbre colonne et la découverte des vestiges de la basilique Ulpienne est encore l'occasion de nouvelles observations sur l'environnement de la Colonne Trajane¹²⁴. Pâris s'intéresse aussi à l'aménagement moderne de la place dessiné par Valadier et Pietro Bianchi. Pour lui la présence de la Colonne ne suffit pas à faire une place, «car c'est les bâtimens qui constituent une place»¹²⁵. À tel point qu'il a pensé que le départ de l'administration française en 1814 serait fatale au projet :

¹²⁰ *Additions et corrections à l'ouvrage sur les édifices antiques de Rome de l'architecte A. Desgodetz commencées par le Chev. Joseph Valadier, achevées et expliquées par le Chev. Louis Canina*, Roma.

¹²¹ BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9.

¹²² Cf. *infra*, p. 105-114.

¹²³ Cf. *infra*, respectivement, p. 99-102 et p. 114-116.

¹²⁴ Cf. *infra*, p. 146-155.

¹²⁵ «Examen des édifices modernes de Rome», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10, p. 61. L'aménagement de la place prévoyait un décaissement pour conserver et montrer les vestiges de la basilique Ulpienne, mais il n'était pas prévu,

Il n'est pas vraisemblable que le gouvernement actuel [Pâris écrit en 1816] fasse des dépenses dans un quartier aussi peu habité.

Pâris est naturellement devenu membre de l'*Accademia Romana di Archeologia* (Académie Romaine d'Archéologie) fondée par son ami De Gérando le 4 octobre 1810¹²⁶. La «Préface» des *Statuti dell'accademia romana di Archeologia*¹²⁷, sans doute inspirée, sinon rédigée, par De Gérando est des plus intéressante pour la connaissance de la naissance de l'archéologie.

[...] Principal cura dunque dell'Archeologo debb'essere l'investigare, conservare, ed illustrare qualunque oggetto di antichità, tale che valga ad interessare la curiosità, o ad accrescere la sfera delle cognizione antiquarie. Se la facoltà di creare non spetta che al solo Supremo Autor della Natura; l'opporli alla voracità del tempo col riparare e mantenere gli avanzi, ciò è quanto all'Uomo è permesso. Questo è il pregio dell'Archeologia, questo è il merito non piccolo, che può farsi chi la professa. L'utilità di questa scienza si fa chiara in pensare, che penetrando essa fra le nebbie degli anni con la scorta fedele di sana e giudiziosa critica, rischiarata, depura, e convalida la Storia, ch'è in fine la maestra della vita. L'esperienza ne insegna tutt'ora che a qualsiasi vivente sù questa terra, dopo la cognizione del presente, il più sicuro canone per ben condursi è lo scorgere, e antivedere il futuro. Ciò per altro non si ottiene, che mirando nello passato. La Storia a dir vero è quella, che ci soccorre; ma essa, replico, né convince, né s'imprime abbastanza se non è consolidata, e non si fa visibile se non che coi monumenti. Altro pregio sostanziale dell'Archeologia è quello di giovare in particolar modo *le Belle Arti* col rendere parlanti, e non più muti quei monumenti dell'Antichità, che, o per la squisitezza del lavoro, o per l'importanza de' fatti mito-Storici, che rappresentano, debbono egualmente servire di materiali alla fantasia, che di modelli all'arte nelle loro produzioni.

En sont devenus membres tous les antiquaires romains et de nombreux étrangers, notamment ceux résidant à Rome ou de passage (Edward Dodwell, Johan-David Akerblad, Aloys Hirt, Alexandre et Guillaume de Humboldt), dont de nombreux français (Bon-Joseph Dacier, Pierre-Claude-François Daunou, Dominique Vivant

après la démolition des deux couvents qui occupaient le site, de reconstruire les façades des maisons des îlots conservés. Cf. «La formation de la place Trajane», dans *Camille de Tournon, préfet de la Rome napoléonienne (1809-1814)*, Bibliothèque Marmottan, Boulogne-Billancourt, 2001.

¹²⁶ Cf. A. Busiri Vici, «Intorno alla rinascita della Accademia Romana di Archeologia (4 ottobre 1810)», dans *Rendiconti della Ponteficia Accademia di Archeologia*, LXIV, 1971-1972, p. 329-341; et C. Pietrangeli, *La Ponteficia accademia romana di archeologia*, dans *Memorie della Ponteficia Accademia di Archeologia*, Rome, 1983.

¹²⁷ Rome, De Romanis, 1813. Pâris en possédait un exemplaire dans sa bibliothèque (*Ch. Weiss, 1821*, n° 760).

Denon, Aubin-Louis Millin, Antoine-Chrysostome Quatremère de Quincy, Sylvestre de Sacy). Au fil des mois, l'Académie se fera le reflet des découvertes, des débats, des recherches¹²⁸. La présence de Pâris est attestée une première fois le 11 août 1811¹²⁹. Il est intervenu, surtout, vers la fin du mois de mai 1813, à propos des «murs cyclopeens»¹³⁰, et nous savons qu'il a remis le texte de sa dissertation. Le registre tenu par Giovanni-Antonio Guattani indique : «Fortia, Mura Saturnie e ciclopee»¹³¹. Dodwell, sulle medessime. Paris, sulle medessime, consegnata». Une note de Guattani rédigée le 2 mars 1817, et adressée à Nicolai¹³², nous apprend qu'il avait alors entre ses mains («Sono in mie mani») «una dissertazione del Cav. Fortia d'Urban sulle mura ciclopee, altra del cav. Paris sullo stesso soggetto».

Les deux dernières années à Besançon (1817-1819)

Pâris a choisi de finir ses jours dans sa ville natale. Sans doute aussi pensait-il pouvoir mieux profiter en France des avantages que pouvaient lui procurer sa fidélité (relative) à la monarchie¹³³. Il rentrera par mer (de Civitavecchia à Marseille), puis visitera la Provence et ses monuments antiques¹³⁴ avant d'arriver à Besançon, le 30 avril 1817.

¹²⁸ Cf. «Dal libro de' registri che ha per epoca il 4 ottobre 1810, risulta che hanno dissertato i signenti Accademici», établi par Giovanni-Antonio Guattani son secrétaire (ASR. Camerale II, Accademie, busta 3). On trouvera aussi la liste des interventions entre février et juin 1811 dans les papiers des Visconti conservés à la Bibliothèque Apostolique Vaticane (Codici Ferrajoli-Visconti). Pour la liste des communications qui y ont été présentées, cf. *P. Pinon, 1998*, vol. I, 2, p. 330-333.

¹²⁹ Comme en témoigne l'invitation suivante, que Pâris avait conservée dans ses papiers : «Il signor Paris è pregato d'intervenire all'adunanza stabilita li 11 agosto 1811 nel Palazzo Capitolino alle ore 8 in p^o matinale. Ho l'onore di salutarla con distinta considerazione, Roma li 9, il segretario dell'Accademia romana di Archeologia, Ant. Guattani» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 167).

¹³⁰ Cf. *infra*, p. 268-304.

¹³¹ L'intervention de Fortia d'Urban est datée du 6 mai 1813, cf. *infra*, «L'architecture cyclopéenne».

¹³² ASR. Camerale II, Accademie, busta 3.

¹³³ Il percevra effectivement une rente annuelle de 1 800 F. sur la Liste Civile de Louis XVIII, sur une pension réclamée dès mars 1816, réclamer à l'ambassadeur de France à Rome Blacas d'Aulps (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 86-87). Il touchera aussi une partie (2 000 F.) des appointements de François-Joseph Bélanger, son successeur aux Menus-Plaisirs.

¹³⁴ «De là [Marseille] j'ai pris un carosse qui m'a mené aux différentes antiquités du pays, Saint-Chamas, Arles, Nîmes, le Pont du Gard, Saint-Rémy et de là à Avignon. Le plaisir que me procuroit la vue des belles antiquités étoit empoisonné par ce maudit Mistral qui me glaçoit et me renversoit, et qui m'a conduit presque jusqu'ici. Après Avignon j'ai encore vu les antiquités d'Orange qui avec

Là, il s'installera dans une maison située près de la préfecture, y aménagera sa bibliothèque et ses collections¹³⁵. Il consacra ses deux dernières années à classer, annoter et compléter ses «Études d'Architecture» et tous ses autres manuscrits sur les monuments antiques de Rome (se tenant au courant des dernières découvertes¹³⁶), à copier son travail sur le Colisée pour offrir l'original à la Bibliothèque Royale et une copie à la Bibliothèque de Besançon¹³⁷, à tenter de le faire publier à Paris, ainsi que son «Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art» rédigé en 1813.

Sa santé décline dès l'été 1818; une cure à Luxeuil durant le printemps 1819 n'y change rien (il a 74 ans). Il rédige un testament dont l'exécuteur testamentaire est son élève et ami l'architecte Denis-Philibert Laprest, et décède le 1^{er} août 1819, peu après s'être informé de l'état d'avancement des travaux de sa tombe (qu'il a lui-même dessinée) dans le cimetière de Saint-Ferjeux. Il y est enterré dans la plus grande indifférence de ses concitoyens¹³⁸.

L'ARCHÉOLOGIE DANS L'ŒUVRE ARCHITECTURALE DE PÂRIS

Le portrait que nous venons de dresser, d'un architecte épris de l'Antiquité, pourrait laisser prévoir la domination dans son œuvre d'une architecture «à l'antique», si répandue de son temps. Mais, il n'en est rien. Pâris est de ces artistes qui n'abusent pas des colonnes à une époque où l'on en met partout. Elles sont absentes de son architecture privée, et sont modérément employées dans l'architecture publique. Il s'agit là de l'attitude théorique d'un architecte attaché à

celle de Nismes rivalisent pour l'intérêt avec celles de Rome même» (lettre de Pâris à André Bégouen du 23 mai 1817, AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

¹³⁵ Le 19 novembre 1817, il peut écrire à Alessandro Visconti (à Rome) que son installation est terminée :

«[...] j'ai été extrêmement occupé pour arranger mon logement et y placer le plus agréablement que j'ai pu, ma bibliothèque qui est assez considérable, et mon petit Muséum».

¹³⁶ Voir la lettre d'Auguste Caristie datée de Rome le 19 juillet 1817, citée, *infra*, p. 104-105.

¹³⁷ Sur ce problème cf. Annexes, «Les manuscrits archéologiques de Pâris : entretien et cheminement».

¹³⁸ Dans son journal (*Journal, 1815-1822. Etablissement du texte, introduction et notes de Suzanne Lepin*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 132, Paris, 1972, p. 269), son biographe, Weiss écrit peu après : «On a enterré hier M. Lombard de Saint-Laurent, capitaine du génie, homme médiocre s'il en fut et qui d'ailleurs avait perdu la tête depuis quinze ans. Tous les imbéciles à épaulettes et à croix se sont fait un devoir d'assister aux obsèques de cette momie; et il n'y avait personne à l'enterrement de M. Paris, l'homme le plus distingué qu'ait produit notre ville».

un classicisme modéré, dans la tradition de J.-Fr. Blondel, et respectant des programmes éditaires n'appelant pas toujours la magnificence.

Le rapport à l'Antiquité et l'imitation dans les écrits de Pâris

Le rapport de Pâris à l'Antiquité est strictement architectural. Même s'il a une position critique vis-à-vis d'une imitation trop servile, il reste dans le domaine architectural. Ses textes ne se réfèrent, par exemple, jamais à la mythologie de la Grèce, à la manière poétique d'un Ledoux¹³⁹.

Pâris, grand connaisseur et admirateur de l'architecture antique, se pose néanmoins parmi les plus méfiants vis-à-vis des modèles hérités. Deux raisons l'y conduisent : les monuments antiques conservés¹⁴⁰ ne sont pas exempts de défauts, et quand bien même ils seraient parfaits, ils ne seraient pas directement transposables aux usages de son temps.

Une observation, à propos des temples de *Pæstum*, est la plus révélatrice qui soit : « Ces monuments sont non seulement prétieux pour l'histoire de l'architecture, mais encore il est des occasions où ce style peut être employé avec succès; ces occasions sont à la vérité fort rares, et il faut éviter avec le plus grand soin ce que beaucoup d'architectes font actuellement; de faire entrer cet ordre dans des édifices qui ne doivent rien présenter que de simple et d'agréable en même temps, puisqu'ils sont destinés à l'habitation »¹⁴¹. On pense évidemment à la célèbre critique apportée par J.-Fr. Blondel au projet de Ledoux pour le péristyle monumental de l'hôtel d'Uzès¹⁴².

Il faut aussi noter que cette conception n'est pas particulière à Pâris¹⁴³, et est partagée par bien des membres de l'Académie d'Architecture, comme l'atteste un rapport de Boullée, Maximilien Brébion, Charles-Axel Guillaumot et J.-D. Le Roy, relatif à un projet de palais de justice présenté par le jeune J.-A. Renard en 1778 : « À l'égard de la décoration, l'employ des colonnes sans base à la façade principale nous paroît peu convenable, et la colonnade circulaire

¹³⁹ Cf. D. Rabreau, « Mythologie et art poétique. L'Antiquité dans la théorie de l'architecture régénérée de Ledoux », dans *Dix-huitième siècle*, n° 27, 1995, p. 269-284.

¹⁴⁰ Et quand ils sont mal conservés, leur interprétation est encore plus délicate, notamment en ce qui concerne l'appréhension de leur destination.

¹⁴¹ « Observations », BIF. ms. 1906, fol. 329^r.

¹⁴² Cf. J.-Fr. de Bastide, *Les Amours rivaux ou l'homme du monde éclairé par les arts*, Paris-Amsterdam, 1774, ouvrage partiellement rédigé à l'aide de notes de Blondel.

¹⁴³ Nous avons déjà présenté ce problème dans « Pierre-Adrien Pâris et l'architecture antique », dans *L'Antiquité gréco-romaine vue par le Siècle des Lumières, Caesardunum*, XXII^{bis}, Tours, 1987, p. 403-415.

qui couronne tout l'édifice est déplacée parce qu'elle n'a aucune utilité réelle, que la décoration n'en est pas assez mâle et qu'elle n'a plus d'analogie avec le reste de l'édifice»¹⁴⁴. Un second rapport, de 1788 (projet de J.-A.-Ch. Moreau pour un édifice «destiné à réunir tout ce qui concerne l'histoire naturelle»), rédigé par Boullée, Nicolas-Henri Jardin, Le Roy, Pierre-Louis Moreau-Desproux et Pâris aussi, cette fois, se réfère explicitement à *Pæstum*, dans le même sens :

La partie de l'élévation qui occupe le premier plan présente une grande façade percée de trois arcades portées par des colonnes de l'espèce de celles des temples de Pestum, mais sans cannelures; ces colonnes qui forment un portique dans toute la largeur de l'édifice sont beaucoup trop petites pour la masse [...]. C'est peut-être ici le lieu d'observer les inconveniens de l'abus que les jeunes gens font des colonnes de Pestum; souvent ils les employent à des édifices qui seroient décorés d'une manière plus convenable par des ordres réguliers qui ont des proportions fixes, déterminées et plus élégantes. Il est très peu d'occasions où ce genre d'architecture qui exclut toute espèce de richesse puisse convenir, et si les rapports qui lui sont propres ne sont pas rigoureusement observés, on n'y voit plus qu'un amas incohérent sans intérêt, comme sans goût¹⁴⁵.

Sa méfiance vis-à-vis de l'architecture grecque, dont il ne nie par ailleurs pas qu'elle est à l'origine de la romaine, s'est manifestée jusqu'à la fin de sa vie. En 1817, il écrit encore :

J'ai vu à Rome un architecte nommé Coquerel [l'architecte anglais Robert Cockerell], jeune homme fort aimable et qui a du talent. Il a rapporté [de Grèce¹⁴⁶] une grande quantité de dessins parmi lesquelles j'ai vu beaucoup de choses curieuses, bien des singularités; de mauvaises choses quoiqu'incontestablement grecques et rien de nouveau qui soit bon¹⁴⁷.

À propos des péristyles des temples de Rome, Pâris a bien exprimé son point de vue :

[...] j'observerai que malgré mon admiration pour les produc-

¹⁴⁴ Rapport sur les travaux envoyés de Rome par les pensionnaires, daté du 16 février 1778, AN. O¹ 1931.

¹⁴⁵ Extrait des registres de l'Académie d'Architecture, séance du 14 janvier 1788, AN. O¹ 1933^A.

¹⁴⁶ S. Cockerell, *Travels in Southern Europe and the Levant. 1810-1817, The journal of C. R. Cockrell*, Londres, 1903.

¹⁴⁷ Lettre de Pâris à Auguste Guénépin, du 24 octobre 1817, BIF. ms. 1906. Dans la même lettre, il écrit à propos du voyage de J.-N. Huyot en Orient : «Venez actuellement à Huyot. J'ai vu avec peine son voyage. Les connaissances qu'il y acquérera [sic] seront curieuses mais non utiles».

tions des Anciens, je pense qu'on peut chercher dans la nature des choses et dans la raison des préceptes plus certains encore que ceux qu'ils nous ont laissé. Ceux que nous trouvons dans Vitruve n'ont été suivis dans aucun des édifices dont il nous reste des ruines, au moins d'une manière complète¹⁴⁸. J'approuve Vitruve [...], je l'approuve encore quand il dit qu'on doit faire le diamètre des colonnes d'après l'écartement qu'on est obligé de leur donner. Mais quand il dit de faire le rang extérieur d'un portique d'un ordre moins léger et moins élevé que les colonnes du second rang, je juge que Vitruve me parle d'après un ancien usage ou une manière qui lui est particulière, et dont on ne peut imaginer une bonne raison, et je ne l'écoute pas, [écrit-il] dans ses Réflexions¹⁴⁹.

Les modèles antiques ne sont pas les seuls à devoir être remis en cause, soit parce qu'ils ne sont guère adaptés, soit parce que leur qualité peut être usurpée.

À côté du temple de Vesta est celui de la Fortune Virile, aujourd'hui S^{te}. Marie Egyptienne. Je ne conçois pas qu'on ait pu donner l'ordre du temple comme un modèle de l'ordre ionique. Le chapiteau est lourd et l'entablement du profil le plus barbare. On le peut voir dans Desgodets. La masse devoit être heureuse, c'étoit un faux périptère de 4. colonnes de face sur 9. de profondeur. Il y a une foule de choses qui dans la renaissance de l'architecture furent pris pour exemple, et depuis que le goût s'est épuré et qu'on a vu qu'il ne suffit pas qu'une chose soit antique pour être bonne, il y a encore des gens qui suivant leurs prédécesseurs dans toute leur route consultent les mauvaises comme les bonnes choses. Il en est ainsi du petit temple de Bramante à S^t. Pierre in Monte Aureo [le Tempietto]. On l'a levé et on le lève encore sans que je conçoive pourquoi. La place n'a rien de particulier, des entrecolumnes lâches, une porte qui couvre la moitié de deux pilastres, [des] profils qui ne disent rien, [un] mauvais couronnement. Lorsque Bramante le fit cela dut être trouvé beau. Sommes-nous au même tems?¹⁵⁰.

De manière générale, Pâris développe vis-à-vis des modèles et des références une attitude critique : «Y auroit-il donc de la témérité à les soumettre à l'analyse, à vouloir les épurer au creuset de la raison et du goût [?]

¹⁴⁸ «Études d'Architecture», vol. I, entre les planches LXXVII et LXXVIII. E. Kaufmann (*L'architecture au siècle des Lumières*, Paris, 1955, p. 196) a judicieusement utilisé ce texte pour écrire : «Paris, bien qu'il ait créé des édifices «gothiques» et qu'il ait eu la plus grande admiration pour l'Antiquité, s'opposait au plagiat».

¹⁴⁹ «Réflexions» dans «Observations», BM. Besançon, inv. 12 421, après p. 140.

¹⁵⁰ «Description», Fonds Pâris, ms. 12, fol. 17^r.

¹⁵¹ «Avant propos» de l'«Examen» (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9).

Le néoclassicisme dans les projets d'architecture de Pâris

Paradoxe par rapport à son temps néoclassique, paradoxe d'autant plus étonnant que Pâris plus que d'autres s'intéresse à l'archéologie, l'architecture de Pâris est rarement antiquisante. Mais, le paradoxe n'est qu'apparent. Quand Pâris conçoit des édifices, il n'est plus archéologue, et d'ailleurs, comme nous le verrons, même quand il fait de l'archéologie, il reste architecte. Comme architecte, il doit garder raison. Tous les modèles antiques ne sont pas à imiter, soit parce qu'il en est de mauvais, soit parce que même bons ils ne sont pas toujours adaptés aux usages de son temps et de son pays (l'œuvre de Pâris se situe au nord de la Loire¹⁵²).

Qu'elles ont donc été les conséquences pratiques de cette position théorique sur l'architecture dessinée et construite de Pâris?

Les références antiques sont absentes des hôtels particuliers et des châteaux, hormis quelques bas-reliefs, niches décorées de bustes à l'antique ou statues sur piédestaux (hôtel Boulogne de Magnanville, hôtel de Richebourg). Ces éléments décoratifs ne sont guère pas plus fréquents dans les édifices publics, même si on en trouve sur la façade de l'hôpital de Bourg-en-Bresse (projet initial). On ne rencontre de péristyles que devant la chapelle de cet hôpital (deux colonnes seulement), et sur la façade, côté place, de l'hôtel-de-ville de Neuchâtel. Ce monument est aussi le seul où Pâris ait employé des colonnes doriques grecques sans base, au rez-de-chaussée, pour le marché. Encore n'est-il pas pu leur conserver les proportions élancées de celles du temple d'Hercule à Cori, car l'entrepreneur a remplacé les plates-bandes de couverture par des voûtes plates, ce qui a raccourci les colonnes et leur a donné les proportions de celles de *Pæstum*, « chose barbare »¹⁵³ écrit Pâris : « [...] on a mutilé une grande quantité de belles colonnes toutes faites pour faire sans aucuns principes et contre toutes règles des choses difformes et choquantes »¹⁵⁴. La salle légère et claire devient une sorte de crypte, de « cave » pour reprendre l'expression certes exagérée de Pâris lui-même¹⁵⁵.

¹⁵² À propos du palais de Porrentruy, il écrit : « On a cru devoir en bannir les colonnades. Elles ne conviennent point à un pays aussi froid » (« Études d'Architecture », BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 480, vol. V, pl. LXXX).

¹⁵³ Lettre de Pâris à J.-Fr. de Montmollin du 4 avril 1785, Archives de la Ville de Neuchâtel, « Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne ».

¹⁵⁴ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux de l'État à Neuchâtel, du 29 mai 1786, Archives de la Ville de Neuchâtel, « Correspondance avec Pâris ».

¹⁵⁵ Lettre de Pâris aux Quatre Ministraux, du 14 mai 1785 (minute), BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 30v°.

Par contre, Pâris s'est moins retenu dans les architectures éphémères, pour lesquelles les règles de la convenance sont différentes. Le même dorique grec sans base¹⁵⁶ se rencontre dans la salle des États-Généraux de Versailles conçue au printemps 1789, peut-être le chef-d'œuvre de Pâris¹⁵⁷. Le plan est celui de la basilique romaine, par l'intermédiaire de l'interprétation qu'en a dessinée Claude Perrault pour sa traduction des *Dix Livres* de Vitruve¹⁵⁸. Pour les colonnes doriques, les gravures¹⁵⁹ les plus réalistes ne permettent guère d'en apprécier les proportions, les coupes dessinées par Pâris¹⁶⁰ et surtout les mesures données par le «Mémoire»¹⁶¹ de l'entrepreneur Francastel (m 97 de diamètre par 7 m de haut) révèlent un dorique intermédiaire entre celui du temple d'Hercule à Cori et celui des temples de *Paestum*. Pâris a relevé le temple de Cori durant son pensionnat¹⁶², et il s'est, comme nous l'avons vu, rendu à *Paestum* en 1774. Quant au chapiteau dorique avec oves, il semble inspiré d'un ordre dorique (entablement et colonne) que Pâris a dessiné dans les ruines de la *villa Adriana*¹⁶³.

C'est surtout dans les décors d'opéras que Pâris a pu démontrer à la fois sa connaissance de l'architecture antique et sa virtuosité de décorateur.

La plupart des livrets étant composés d'après des thèmes mythologiques gréco-romains, Pâris peut mettre à profit sa vaste culture architecturale nourrie de l'Antiquité. Tel paysage urbain¹⁶⁴ réunit un temple corinthien dont le podium est décoré de deux personnages maîtrisant chacun un cheval comme les Dioscures de la place du

¹⁵⁶ Sur ce thème, cf. D. Wiebenson, *Sources of Greek revival architecture*, Londres, 1969; J. Raspi Serra, *Paestum. La fortuna di Paestum e la memoria moderna del dorico. 1750-1830*, Firenze, 1986; D. Rabreau, «La basilique Sainte-Geneviève de Soufflot», dans *Le Panthéon, symbole des révolutions*, Paris, CNMHS, 1989, p. 37-96.

¹⁵⁷ Cf. P. Pinon, 1998, vol. I, 1, p. 399-433.

¹⁵⁸ *Les Dix Livres d'Architecture de Vitruve, corrigez et traduits par M. Perrault* [...], Paris, 1684 (seconde édition, pl. XL).

¹⁵⁹ «Ouverture des États Généraux à Versailles le 5 mai 1789», gravure de I.-S. Helman d'après Ch. Monet, BN. Estampes (n° 90 du cat. *Des Menus-Plaisirs aux Droits de l'Homme*, cit.); «Ouverture des États Généraux à Versailles le 5 mai 1789», gravure de Patas, BN. Estampes (n° 92 du cat. *Des Menus-Plaisirs aux Droits de l'Homme*, cit.).

¹⁶⁰ BM. Besançon, Fonds Pâris, carton R I, n° 6 et n° 9.

¹⁶¹ «Mémoire d'ouvrages de menuiserie faits et fournis pour le Roi dans La Salle des États Généraux à Versailles», Archives Nationales, C 132 (49). Les colonnes, évidées, sont été réalisées en bois de sapin.

¹⁶² Plan, élévation et détails en figure dans les «Études d'Architecture», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, vol. I, pl. X-XI.

¹⁶³ «Études d'Architecture», BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476, vol. I, pl. XIV.

¹⁶⁴ «Études d'Architecture», vol. VIII, n° 37.

Quirinal à Rome, un vaste Panthéon occupant le centre d'un portique en hémicycle, comme à l'église d'Ariccia conçue par le Bernin¹⁶⁵, ou comme dans la villa néoclassique près de Bologne qu'il avait admiré en octobre 1774, précédé par un obélisque égyptien du genre de ceux qui sont à Rome, et l'entrée d'une forteresse de type italien de la Renaissance. Tel autre paysage urbain antique¹⁶⁶, évoquant une allée triomphale met en scène un arc surmonté d'un quadrige au fond d'une perspective ponctuées de colonnes monumentales, dont une évoque la colonne Trajane.

Parmi les problèmes stylistiques auxquels Pâris est confronté, celui du dorique sans base est caractéristique. Les références à la Grèce antique sont nombreuses dans les œuvres qu'il a eu à mettre en décor, de *Pénélope* à *Iphigénie*, de *Diane* à *Œdipe*¹⁶⁷. Pâris est allé à *Pæstum*, il connaît Athènes par les ouvrages de Le Roy, de J. Stuart et N. Revett qu'il a dans sa bibliothèque. Et là il s'autorise l'emploi du dorique grec auquel il a volontairement renoncé dans la plupart de ses constructions.

Le dorique sans base figure donc, cannelé dans le « Temple souterrain » des *Danaïdes*¹⁶⁸ ou dans un décor pour *Didon*¹⁶⁹, lisse dans le vestibule souterrain de la *Tragédie de Numitor*¹⁷⁰ ou dans un temple champêtre¹⁷¹, rustique dans la grotte de Prométhée¹⁷², avec chapiteau historié dans le tombeau d'*Œdipe*.

Pour ses compositions scéniques Pâris développe une imagination qu'il s'interdit de débrider pour ses architectures construites. Il fait subir aux modèles antiques des transformations ou opère des mélanges avec des figures modernes. Un temple champêtre¹⁷³ associe le motif de la serlienne (avec un arc à pans coupés en appareil rustique) à un péristyle dorique sans base, dans une composition qui préfigure les Propylées de Paris de Ledoux.

. Pâris qui n'est pas un admirateur de Piranèse pour son architecture construite, recourt à la vue sous la voûte ou l'arc (pirané-sienne), dans *Les Danaïdes*, *Didon*, *La Tragédie de Numitor*, *Prométhée*. Un de ses décors représentant des prisons est lui aussi très pira-

¹⁶⁵ Ce genre de composition sera repris par Pietro Bianchi pour son église *San Francesco di Paola* à Naples au début du XIX^e siècle.

¹⁶⁶ « Études d'Architecture », vol. VIII, n° 51.

¹⁶⁷ Respectivement de J.-Fr. Marmontel et N. Piccinni, Ch.-W. Gluck, de A. Salieri, et de A. Sacchini.

¹⁶⁸ Musique de A. Salieri.

¹⁶⁹ De J.-Fr. Marmontel et N. Piccinni.

¹⁷⁰ Tragédie de J.-Fr. Marmontel.

¹⁷¹ « Études d'Architecture », vol. VIII, n° 166.

¹⁷² « Études d'Architecture », vol. VIII, n° 170.

¹⁷³ « Études d'Architecture », vol. VIII, n° 166.

nésien¹⁷⁴. Dans *Les Danaïdes* (ou peut-être la Salle du palais de Didon?), notamment, où l'arc est soutenu par quatre colonnes doriques, on reconnaît l'influence de deux célèbres gravures de Piranèse¹⁷⁵, le *Ponte Magnifico* et la *Veduta interna del Panteon*.

¹⁷⁴ «Études d'Architecture», vol. VIII, n° 349 [fig. 168].

¹⁷⁵ Influence repérée par J. Langner dans «La vue par dessous le pont – Fonctions d'un motif piranésien dans l'art français de la seconde moitié du XVIII^e siècle», dans actes du colloque *Piranèse et les Français*, Rome, 1978, p. 296.